

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1767 - 7 juin 2002 - prix : 1 €

**La droite et la gauche  
de gouvernement font  
la politique du Capital**

**Choisissez  
le camp des  
travailleurs  
avec Lutte  
Ouvrière**

**Pas de  
trêve  
électorale  
pour les  
licenciements**

p. 4

**SMIC  
Avec Raffarin  
ce sera trois  
fois rien**

p. 5

**Le PS n'a  
rien à dire  
au monde  
du travail**

p. 2

**Inde - Pakistan**

**Menaces de guerre  
et responsabilités  
de l'impérialisme**

p. 8



# Sommaire

## Leur société

- p 4 ■ Les licenciements continuent
- Fortunes pour les uns, miettes pour les autres
- Gaz lacrymogènes contre locataires en lutte
- p 6 ■ Garde-frontières européens et démagogie anti-immigrés
- Régularisation des sans-papiers
- p 7 ■ Exploitation impérialiste et immigration
- Un projet européen dont les pêcheurs ne veulent pas
- p 10 ■ Dammarie-les-Lys : quand la police est responsable de l'insécurité
- Creil : locataires mobilisés
- Lycée professionnel de Morceaux (Landes) : stages non payés
- p 11 ■ Les usagers du réseau Nord face à la SNCF
- P&O-Stena Lines : des requins dans la Manche
- p 12 ■ Marseille : une école ou un chantier ?

## Réunions publiques de Lutte Ouvrière

- p 4 ■ Dates et lieux

## Tribune

- p 6 ■ Protégez-nous de nos (faux) amis, et nos ennemis on s'en chargera

## Dans le monde

- p 8,9 ■ Inde-Pakistan : menaces de guerre
- Grande-Bretagne : jubilé de la reine et football
- Belgique : «excuses» pour l'assassinat de Lumumba
- Sport-spectacle et argent
- p 16 ■ Argentine : plan de sauvetage... des banquiers
- Espagne : les «réformes» antiouvrières d'Aznar

## Dans les entreprises

- p 12 ■ Renault-Flins (Yvelines)
- Rivoire et Carret - Lustucru
- p 13 ■ Monoprix - La Garenne Colombes (Hauts-de-Seine)
- Fedex - Gennevilliers (Hauts-de-Seine)
- Arcade
- Accor
- p 14 ■ Télécoms
- La Poste - Paris Louvre
- Chaussette DD (Aube)
- p 15 ■ Ericsson Massy (Essonne)
- DDE (Grenoble)
- Usines Canson - Annonay (Ardèche)

# LE PS N'A RIEN À DIRE AU MONDE DU TRAVAIL

**On dit, sans rire, que le PS aurait gauchi son langage, à l'approche du premier tour des élections législatives. En supposant que ce soit le cas, ce ne serait qu'un pitoyable aveu montrant que les discours électoraux des dirigeants du PS sont conçus en fonction de ce qui, selon leurs conseillers en communication, peut séduire les électeurs. Tout comme ils conseillent le choix d'une cravate ou la couleur de la chemise qui passe le mieux à l'écran.**

Mauroy n'avait-il pas reproché à Jospin, avant le premier tour de l'élection présidentielle, de ne pas avoir introduit le mot « ouvrier » dans ses interventions, ajoutant, paraît-il, « que ce n'était quand même pas un gros mot ! ». Désormais le PS parle donc un peu plus des travailleurs. De ces « *lais-sés-pour-compte* » que les pontes du PS avaient perdus de vue. Il est vrai que la droite ne se prive pas non plus de parler de « *la France d'en bas* ». Du coup les chroniqueurs en font des pages sur ce monde du travail qu'on avait oublié ou même que certains considé-

raient comme une espèce en voie de disparition.

Mais en réalité, pas grand-chose ne change, même au niveau des discours. Tout le monde se penche, plus par calcul que par conviction, sur « *cette France qui souffre* ». Les dirigeants du PS font comme tout le monde. Ils introduisent désormais quelques phrases de commisération, mais en fait ils continuent à jouer au jeu des petites phrases. Ainsi Fabius a fait son tour de piste au Cirque d'hiver à Paris, ironisant sur l'UMP (le sigle du nouveau parti chiraquien - Union pour la Majorité Prési-

dentielle), qu'il a lu à l'envers. C'est le PMU a-t-il dit, sauf « *qu'au PMU, on gagne parfois, avec l'UMP jamais* ». Dans le cadre du même cirque, il a reproché à Chirac de ne pas tenir compte des voix de gauche qui avaient contribué à l'élection. Quel fourbe, quel ingrat qui, homme de droite, fait la politique de la droite !

Au-delà de cet étalage de jeux de mots, le PS ne promet rien. Il se cantonne dans le reproche au gouvernement de ne pas s'engager à donner un coup de pouce au Smic.

Quant aux autres questions, concernant le sort de la population laborieuse, c'est le silence radio le plus complet du côté de la direction du PS. Pourtant le chômage est toujours là, aussi massif. Les vagues de licenciements n'ont pas cessé. L'annonce de nouveaux plans dits sociaux est quasi quotidienne. Le PS pourrait sans

doute trouver là l'opportunité de « gauchir » son discours sans même courir grand risque de devoir mettre ses promesses en application.

Les anciens ministres de Jospin se bornent à expliquer que le gouvernement Raffarin ne fait que copier ce qu'ils avaient mis en place ou qu'ils s'approprièrent à faire. Ainsi Vaillant reproche-t-il à Sarkozy de reprendre ce qu'il avait en projet. Ségolène Royal reprend le discours de la droite réactionnaire reprochant aux parents de ne pas avoir su prendre en charge l'éducation de leurs enfants.

Raffarin ferait donc du Jospin, sans le dire. On ne peut mieux dire que la droite et cette gauche-là n'ont guère de différence. Même dans le verbiage.

Jean-Pierre VIAL

## La découverte (tardive) de l'injustice sociale

À un journaliste lui demandant s'il était partisan d'un durcissement des lois concernant les licenciements collectifs, un ancien ministre a répondu : « *Je suis pour durcir la législation en faisant en sorte que les entreprises remplissent leurs obligations* ». Avec des pénalités financières ? a poursuivi le journaliste. « *Oui, avec des pénalités financières* » a répondu l'ex-ministre. Surprenant, ne trouvez-vous pas ?

D'autant que l'ex-ministre qui tient ces propos musclés n'est autre que

Jean-Louis Debré, l'un des bras droits de Chirac, personnalité de la droite tristement célèbre. Mais il se trouve que ce monsieur est aussi député-maire d'Evreux et que, dans cette ville, 550 salariés de l'usine Aspocomp vont se retrouver sans emploi, suite à la faillite de l'entreprise. Du coup, Jean-Louis Debré embouche la trompette de la révolte, d'autant plus fort qu'on se trouve à la veille d'une élection et que son siège est en cause : « *Qu'est-ce que le gouvernement apporte aux salariés qui se retrouvent du*

*jour au lendemain sans emploi et sans rémunération, comme c'est le cas à Evreux, où l'entreprise est partie ?* ». Debré évoque bien évidemment l'inaction du gouvernement Jospin, mais ses reproches pourraient tout autant s'appliquer au gouvernement de droite actuel, et peut-être futur.

Les travailleurs d'Evreux et du reste du pays auraient bien des raisons de surveiller les actes de ce député qui découvre inopinément les injustices sociales à sa porte.

## À VOS POSTES

La loi donne aux formations non représentées à l'Assemblée nationale un - petit - temps de parole, de 2 minutes 30 entre les deux tours des élections législatives dans le cadre des émissions officielles.

L'émission de Lutte Ouvrière sera diffusée le jeudi 13 juin.

### À la télévision

➔ sur France 2 au-delà de 8 h 30 après « Télématin ».

➔ sur FR3 avant le « 12/14 »

➔ sur la Cinq vers 6 h 45, avant « Eco-matin »

### À la radio

➔ sur France-Inter avant le bulletin d'information de 14 h

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org  
 Union Communiste : http://www.union-communiste.org  
 E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 3 juin 2002

# On nous promet le pire, DONNONS-NOUS LES MOYENS DE NOUS DÉFENDRE

■ Il n'y a pas de trêve électorale pour le patronat et les annonces de « plans sociaux ». 750 suppressions d'emplois chez Mitsubishi à Rennes, 1300 chez Alcatel à Brest et Quimper, 500 chez Hewlett-Packard dans l'Isère. La disparition de centaines d'emplois est programmée dans la chaussure à Cholet, dans les pêcheries de Fécamp, dans la région de Soissons déjà sinistrée après la fermeture il y a quelques mois de Wolber-Michelin. Et le gouvernement Raffarin, si prompt à baisser les impôts des plus riches, n'a pas envisagé la moindre mesure pour s'opposer à ces licenciements de milliers de travailleurs, ruinant leurs villes et leurs régions.

Le programme de Raffarin est dans la continuité de tous les gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans et plus. D'un côté il dit : « Enrichissez-vous » au patronat. De l'autre il dit aux chômeurs : « Si le patronat s'enrichit et paie moins d'impôts, il pourra créer des emplois ». De là une série de mesures dignes de Laurent Fabius : baisse des impôts sur les revenus, diminution des charges sociales patronales (c'est-à-dire réduction des ressources de la Sécurité sociale et des retraites).

Ce n'est pas, à vrai dire, une politique différente de celle du gouvernement Jospin. Celui-ci s'était déclaré

impuissant lors de la fermeture de Renault-Vilvorde, comme lors d'un plan social chez Michelin qui venait d'annoncer des bénéfices en énorme progression. Jospin aussi avait multiplié les cadeaux au patronat, en affirmant que c'était la meilleure manière d'amener les patrons à créer des emplois. De gauche ou de droite, nos gouvernants sont au service du grand patronat pour lui permettre de faire le plus de profits possible sur le dos des travailleurs, pour lesquels rien ne change.

Les véritables dirigeants ne sont d'ailleurs pas les hommes politiques qui siègent au gouvernement. Ce sont les industriels et les banquiers, qui décident du sort de dizaines de milliers de travailleurs condamnés au chômage, voire à la misère. Ces gens-là se préoccupent uniquement de leur portefeuille. Quant aux hommes politiques à leur service, en plus de distribuer des cadeaux au patronat sur le budget de l'Etat ou des services publics, leur rôle est d'essayer de nous convaincre que ce système est le meilleur possible.

Le fait que le Parti Socialiste comme le Parti Communiste se soient couchés devant Chirac après le premier tour des présidentielles, et l'aient fait plébisciter, met évidemment celui-ci en meilleure situation pour appliquer une politique ouvertement favorable au grand patronat. Mais ce n'est qu'un avantage, qui ne comptera vraiment

que si la population laborieuse est dupe des discours de ceux qui gouverneront après le 16 juin.

Alors, jusqu'à quand allons-nous accepter le petit jeu qu'ils nous proposent : cinq ans de droite puis, une fois éccœurés, cinq ans de gauche, laquelle ne vaut pas mieux ! La seule perspective étant de recommencer la partie de la même façon. Quand on en a assez des uns, on ne peut que prendre les autres, et vice versa.

Eh bien, nous devons bien changer les règles de cette escroquerie, de ce choix truqué.

Le 9 juin, aidez-nous à reconstruire un parti pour faire ce que le Parti Communiste ne fait plus. Et en particulier, un parti qui lutte pour interdire les licenciements collectifs, pour que les travailleurs, les consommateurs, la population puissent contrôler la comptabilité des grandes entreprises, pour abolir le secret bancaire et le secret commercial, afin que tout le monde puisse se rendre compte comment on prend dans la poche des plus pauvres pour distribuer aux riches.

Le 9 juin, chacun d'entre vous pourra, dans sa circonscription, voter pour une candidate ou un candidat de Lutte Ouvrière.

Alors, le 9 juin, votez Lutte Ouvrière.

Arlette LAGUILLER

## Réunions publiques avec Arlette LAGUILLER

### RENNES

**Judi 6 juin à 18 h 30**  
**Au Triangle**  
**boulevard**  
**de Yougoslavie,**  
**Méto : Triangle**

### HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

**(près de CAEN)**  
**Vendredi 7 juin**  
**à 18 h 30**  
**La Fonderie**  
**1, av. Haut-Crépon**



## LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

6 juin

Ambert (Puy-de-Dôme)  
Amiens-Pigeonnier (Somme)  
Aramon (Gard)  
Arcueil (Val-de-Marne)  
Argenteuil (Val-d'Oise)  
Arles (Bouches-du-Rhône)  
Aulnoye-Aymeries (Nord)  
Bar-le-Duc (Meuse)  
Bayeux (Calvados)  
Bernay (Eure)  
Bischwiller (Bas-Rhin)  
Bourg-en-Bresse (Ain)  
Bray-sur-Somme (Somme)  
Capestang (Hérault)  
Caudry (Nord)  
Château-Arnoux-St-Auban (Alpes-de-Haute-Provence)  
Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres)  
Cercy-la-Tour (Nièvre)  
Charenton-le-Pont (Val-de-Marne)  
Charroux (Vienne)  
Châteauroux (Indre)  
Clichy (Hauts-de-Seine)  
Coulon (Deux-Sèvres)  
Creutzwald (Moselle)  
Dijon (Côte-d'Or)  
Dole (Jura)  
Echirolles (Isère)  
Fécamp (Seine-Maritime)  
Foug (Meurthe-et-Moselle)  
Fréjus (Var)  
Freyning-Merlebach (Moselle)  
Guebwiller (Haut-Rhin)  
Harfleur (Seine-Maritime)  
Hennebont (Morbihan)  
Homécourt (Meurthe-et-Moselle)  
Jonzac (Charente-Maritime)  
Landrecies (Nord)  
La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)  
Le Merlerault (Orne)  
Limoges-ZUP (Haute-Vienne)  
Loches (Indre-et-Loire)  
Luçon (Vendée)  
Mézin (Lot-et-Garonne)  
Millau (Aveyron)  
Mont-de-Marsan (Landes)  
Montfermeil (Seine-Saint-Denis)  
Montgiscard (Haute-Garonne)  
Montmirail (Marne)  
Moreuil (Somme)  
Mouy (Oise)  
Nantes-Breil-Malville (Loire-Atlantique)  
Neuville-les-Dieppe (Seine-Maritime)  
Orléans (Loiret)  
Pantin-Courtillières (Seine-Saint-Denis)  
Paris 5<sup>e</sup>  
Paris 20<sup>e</sup>  
Passais (Orne)  
Petit-Clamart (Hauts-de-Seine)  
Ploermeil (Morbihan)  
Ploufragan (Côtes-d'Armor)  
Quissac (Gard)  
Reims (Marne)  
Ris-Orangis (Essonne)  
Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)  
Saint-Gaudens (Haute-Garonne)  
Saint-James (Manche)  
Saint-Julien-L'Ars (Vienne)  
Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)  
Sainte-Livrade (Haute-Garonne)  
Seloncourt (Doubs)  
Sillé-le-Guillaume (Sarthe)  
Sissone (Aisne)  
Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence)  
Suresnes (Hauts-de-Seine)  
Troyes (Aube)  
Ussel (Corrèze)  
Vannes (Morbihan)  
Vénissieux (Rhône)  
Vienne (Isère)  
Villedieu-du-Clain (Vienne)  
Villedieu-les-Poêles (Manche)  
Viry-Châtillon (Essonne)

7 juin

Aillant-sur-Tholon (Yonne)  
Alès (Gard)  
Annemasse (Haute-Savoie)  
Aramon (Gard)  
Bailleul (Nord)  
Beaulieu (Corrèze)  
Bégard (Côtes-d'Armor)  
Béziers (Hérault)  
Blois (Loir-et-Cher)  
Bobigny-centre (Seine-Saint-Denis)  
Boulogne (Hauts-de-Seine)  
Brignais (Rhône)  
Carquefou (Loire-Atlantique)  
Château-Thierry (Aisne)  
Châtelleraut (Vienne)  
Colombes - centre/sud (Hauts-de-Seine)  
Colomiers (Haute-Garonne)  
Cosne-sur-Loire (Nièvre)  
Doingt-Flamicourt (Somme)  
Doullens (Somme)  
Epinal (Vosges)  
Gennevilliers-Nord (Hauts-de-Seine)  
Hautmont (Nord)  
Hérouville-Saint-Clair (Calvados)  
Hesdin (Pas-de-Calais)  
Jassans (Ain)  
La Roche-sur-Yon (Vendée)  
La Seyne-sur-Mer (Var)  
Le Havre-centre (Seine-Maritime)  
Le Mele-sur-Sarthe (Orne)  
Limoges-Zup (Haute-Vienne)  
Lunel (Hérault)  
Maisons-Alfort (Val-de-Marne)  
Malemort (Corrèze)  
Melle (Deux-Sèvres)  
Mers-les-Bains (Somme)  
Meudon (Hauts-de-Seine)  
Montbéliard (Doubs)  
Montmorillon (Vienne)  
Mortagne-au-Perche (Orne)  
Nangis (Seine-et-Marne)  
Orvault (Loire-Atlantique)  
Paris 10<sup>e</sup>  
Paris 17<sup>e</sup>  
Ribérac (Dordogne)  
Rochefort (Charente-Maritime)  
Roye (Somme)  
Saint-Aignan (Loir-et-Cher)  
Saint-Avertin (Indre-et-Loire)  
Saint-Chamond (Loire)  
Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire)  
Saint-Malo-La Découverte (Ille-et-Vilaine)  
Saint-Priest (Rhône)  
Saint-Quentin (Aisne)  
Saint-Vallier (Saône-et-Loire)  
Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin)  
Soyaux (Charente)  
Tomblaine (Meurthe-et-Moselle)  
Toulouse-Bourbaki (Haute-Garonne)  
Vasles (Deux-Sèvres)  
Vaulx-en-Velin (Rhône)  
Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne)  
Villerupt (Meurthe-et-Moselle)  
Wassy (Haute-Marne)

8 juin

Alençon-centre (Orne)  
Dormans (Marne)  
Fourmies (Nord)  
Laval - Les Fourches (Mayenne)  
L'Aigle (Orne)  
Montier-en-Der (Haute-Marne)  
Nouan-sur-Loire (Loir-et-Cher)  
Sailly-Saillisel (Somme)  
Sète (Hérault)  
Tarnos (Landes)  
Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)  
Witry-les-Reims (Marne)

## Leur société

### Licenciements :

# ÇA CONTINUE DE PLUS BELLE !

Les chiffres du chômage auraient baissé de 10 400 personnes en avril, soit moins 0,5 % par rapport à mars. Ce sont les statistiques qui le disent. Mais le nombre de chômeurs réel, lui, n'a pas forcément baissé pour autant. Car ces chiffres, comme à l'habitude, ne tiennent pas compte de tous les travailleurs qui ne retrouvent qu'un emploi précaire, en intérim, ni de celles et ceux qui ne trouvent qu'un emploi à temps partiel imposé, par exemple. Mais même si le chômage n'augmentait pas, il atteint de toute façon un niveau catastrophique, avec 2, 2 millions de personnes dans ce pays qui n'ont pas de travail, dont 40 % qui ne sont pas indemnisés par les Assedic, comme le rappelaient les associations de chômeurs qui ont manifesté samedi 1<sup>er</sup> juin, à Paris.

Mais ceux qui font partie du monde du travail savent que le chômage s'aggrave. Le nombre des licenciements économiques a progressé de 65 % en un an. Les notifications de plans dits « sociaux » au ministère de l'Emploi sont passées, entre novembre et février, de 262 à 446,

deux fois plus qu'il y a un an ! Et on ne compte pas les licenciements dans les plus petites entreprises. On ne compte pas les licenciements sous n'importe quel prétexte, absence pour maladie, retard. Un patron peut aussi bien licencier un travailleur handicapé, alors même qu'il doit son handicap à un accident du travail. Et puis il y a les licenciements d'intérimaires qui sont « remerciés » du jour au lendemain, que les patrons ne prévoient parfois que quelques minutes avant de mettre fin à leur contrat.

Des villes et des régions entières sont menacées de devenir de véritables friches industrielles et humaines. A Fécamp, par exemple, 700 emplois sont menacés dans trois grandes entreprises de la ville dont les pêcheries, soit le tiers des emplois industriels. A Soissons, là encore, 700 emplois sont menacés dans quatre entreprises. Cette ville avait déjà été touchée par les licenciements chez Wolber-Michelin, où 450 salariés de cette usine avaient perdu leur emploi à la suite de la fermeture. En Picardie toujours, à Amiens, Whirlpool, le n° 1 de l'électroménager mondial, va supprimer

360 emplois. Dans bien d'autres régions, c'est la même chose, de l'ouest du pays avec les licenciements chez Moulinex, ou encore avec les 1 142 licenciements chez Philips au Mans, les 1 300 licenciements chez Alcatel à Brest et Quimper, à l'est comme en Alsace, avec les licenciements, par exemple, dans le textile, qui n'emploie que 8000 personnes aujourd'hui, contre 12 000 il y a dix ans.

La plupart de ces entreprises font des bénéfices. Elles ont souvent empoché des subventions de l'Etat, de la région, ou de diverses collectivités locales, comme à Whirlpool à Amiens ou d'Alsavet dans le Bas-Rhin, où 307 emplois sont menacés, tandis que le patron a reçu de l'Etat près de 2 millions d'euros d'aides diverses. Les exemples ne manquent pas.

Comme on peut voir, le mot d'ordre d'interdiction des licenciements collectifs et des délocalisations n'a rien perdu de son actualité. Pas plus que la revendication qui exige des patrons licenciés qu'ils restituent à l'Etat et aux collectivités les subventions qu'ils ont touchées.

Aline RETESSE

### Élections

## DES FORTUNES POUR LES UNS, DES MIETTES POUR LES AUTRES

Beaucoup de commentateurs de la presse ont expliqué le nombre accru de candidatures aux élections législatives (plus de 8000 au total) par les subventions que les formations politiques recevraient proportionnellement au nombre de voix recueillies. Et tout le monde d'insister sur le fait que chaque voix rapporterait 1,6 euro par an.

Ce que les commentateurs oublient de préciser, c'est qu'il faut être un groupe politique qui se présente dans au moins cinquante circonscriptions pour commencer à avoir droit à une telle subvention.

Or cinquante circonscriptions, ce n'est pas aussi évident, ne serait-ce qu'en frais de campagne et, de fait, une grande partie des candidats sont des non-inscrits, c'est-à-dire non rattachés à une organisation politique et, par défi-

niton, ils ne se présentent pas dans cinquante circonscriptions mais dans une seule.

Ceux qui se présentent ainsi n'ont donc pas droit à la subvention et cela ne peut donc être leur motivation.

Par contre, les grands partis, eux, vont recevoir de l'Etat chaque année non seulement 1,6 euro par voix, mais la somme assez coquette de 45 939 euros par an et par député, soit 301 340 F par élu et par an. Les 577 élus de l'Assemblée nationale rapportent bien plus à leur parti que les 8000 candidats ne pourront rapporter au leur. D'autant plus que les grands cumulent les deux subventions. Et cela sans compter le gros salaire du député lui-même.

La loi a été faite pour « moraliser », nous a-t-on dit, le financement des partis. Car les grands partis n'arrivaient pas à financer

leur campagne sans des aides d'entreprises diverses, de sponsors qui, la plupart du temps, avaient d'ailleurs tout à y gagner. Quand une compagnie des eaux aidait à l'élection du maire d'une grande ville, elle n'y perdait pas. Si le maire était député, c'était encore mieux et, pour la compagnie des eaux, c'était en général un contrat de 25 ans, que les consommateurs avaient à payer.

Mais les petits partis, et encore moins les candidats individuels, n'ont pas le pouvoir – même s'ils étaient corruptibles – d'accorder des largesses aux capitalistes, grands et petits, que ce soit pour un contrat sur les eaux, la construction d'un lycée ou même d'une maternelle.

Alors, pour la presse c'est, en chœur, haro sur le baudet.

### PARIS 19<sup>e</sup> :

## GAZ LACRYMOGÈNES CONTRE DES LOCATAIRES EN LUTTE

Le 30 mai, les CRS sont intervenus brutalement pour chasser les habitants – dont bon nombre d'enfants – du 55, rue Compans, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui occupaient la rue pour exiger l'accélération du relo-

gement des locataires tandis qu'un membre de leur comité de soutien poursuivait sa grève de la faim.

Le dimanche suivant, jour de marché à la Place des Fêtes, les CRS encerclaient le quartier, bloquaient l'accès de la rue vers la

place où certains candidats (dont Cambadélis député sortant du PS) venaient faire leur campagne électorale.

Face à l'intervention policière, celui-ci a brillé par son absence, de même que les représentants du maire d'arrondissement (PS) et du maire de Paris.

Ces derniers ont pourtant le pouvoir de faire prendre des mesures d'urgence en lien avec l'OPAC, l'Office d'HLM de Paris.

En effet, le 55, rue Compans est un taudis insalubre où vivaient 52 familles qui se sont battues depuis vingt ans pour être relogées. À force de combats, une bonne partie des habitants a fini par être relogée par l'OPAC,

mais une quinzaine de familles sont laissées pour compte. Les enfants sont malades, certains atteints de saturnisme (maladie due à la dégradation des vieilles peintures chargées de plomb), d'autres souffrent de maladies respiratoires chroniques.

Cette situation est connue de toutes les autorités administratives et sanitaires. Sous la pression d'un premier campement sur la chaussée en 1997, la mairie de Paris s'était engagée à racheter l'immeuble et à reloger toutes les familles dans les deux ans. Cinq ans après, le problème n'est toujours pas réglé et le changement de couleur politique du maire – Delanoë ayant remplacé Tibéri – n'a

pas accéléré le relogement.

En effet, l'OPAC de Paris qui relogait peu à peu les habitants a tout arrêté, faute d'avoir la certitude d'être maître-d'œuvre de la reconstruction des logements sociaux après la destruction du taudis, ce que la mairie de Paris ne garantissait plus.

C'est ce blocage scandaleux que le comité de soutien de l'immeuble dénonce à juste titre aujourd'hui en exigeant le relogement de tous, le rachat effectif par la Ville de Paris (par expropriation des marchands de sommeil qui y sévissent), la démolition du taudis et la construction de nouveaux logements sociaux par l'OPAC. Ils ont droit au soutien de tous.

Raffarin et le Smic

# COUP DE FREIN, PLUS SÛR QUE COUP DE POUCE

Y aura-t-il le traditionnel « coup de pouce » sur le Smic après les élections ? Pour l'instant, le nouveau Premier ministre Raffarin refuse de se prononcer, quand il ne laisse pas entendre qu'il n'en sera rien : « *Il ne saurait être question d'évoquer un coup de pouce sans en mesurer les conséquences sur la situation économique et surtout sur l'emploi* ».

Si le Smic est révisé chaque année au 1<sup>er</sup> juillet en fonction de l'indice des prix, les gouvernements précédents, lorsqu'ils s'étaient installés au pouvoir, avaient voulu faire un geste en augmentant un peu plus le salaire minimum. Ainsi, Juppé en 1995, après les discours démagogiques de Chirac sur la

« fracture sociale » durant la campagne présidentielle, avait accordé une hausse de 4 % du Smic, soit 2,5 % de plus que l'augmentation légale. Jospin avait fait de même en 1997, pour justifier l'appellation de gauche de son gouvernement.

Ces « coups de pouce » restaient non seulement épisodiques, mais symboliques et étaient loin d'une véritable revalorisation du Smic. Mais même cela, Raffarin ne semble pas décidé à l'accorder. Premier ministre d'un gouvernement de droite, il mène actuellement la campagne électorale de son camp, et entend faire savoir à son électorat qu'il sera ferme face aux revendications des salariés, en même temps qu'il promet des baisses

d'impôts qui bénéficieront majoritairement aux plus riches. Au-delà de l'électorat traditionnel de droite, Raffarin cherche à séduire aussi celui de Le Pen – ou du moins celui qui vote Le Pen dans les beaux quartiers – en lui montrant que la droite dite traditionnelle offre les mêmes garanties quant à la défense des intérêts des possédants.

Les smicards – et aussi beaucoup d'autres salariés dont le salaire dépend en fait du niveau du Smic – feront alors probablement les frais des démonstrations de « rigueur » économique de Raffarin, après avoir fait les frais de celle de Jospin.

M.L.



## Cohabitation ou pas

### UN CALCUL TRÈS POLITICIEN

Il y a un an et demi, les dirigeants du PS s'étaient montrés partisans de l'inversion du calendrier électoral, fixant l'élection présidentielle avant les élections législatives, et non après comme il était initialement prévu. A les croire, il s'agissait de revenir à un ordre plus cohérent, en commençant par l'élection la plus importante, l'élection présidentielle. Mais cette volonté avait un objectif plus politicien. En organisant la présidentielle puis l'élection des députés, le PS espérait qu'une victoire à la présidentielle entraînerait une victoire aux législatives. En 1981, 1988, 1995, l'élection de Mitterrand, puis celle de Chirac ont effectivement favorisé l'élection quelques semaines plus tard d'une majorité de la même couleur.

Mais cette inversion du calendrier avait aussi un autre objectif : celui de partir du résultat obtenu par les diverses composantes de la gauche dite plurielle pour distribuer à chacun des circonscriptions en fonction des voix obtenues : les résultats ont bouleversé ces calculs. Tout comme ont été bousculés les arguments concernant la cohabitation.

Jospin comme Chirac vilipendaient la cohabitation. Chacun n'avait alors pas de mots assez durs pour la récuser. Mais Chirac a été élu, le PS a été pris à contre-pied. Il a dû effectuer un tournant à 180°.

Chirac et ses lieutenants n'ont de cesse depuis lors de réclamer pour le chef de l'exécutif ce qu'ils appellent « *les moyens de l'action* », répétant qu'il voulait une « *majorité claire et cohérente* ».

Quant au PS, son nouveau

porte-parole, Hollande, ne voit plus dans la cohabitation la tragédie annoncée. Il a déclaré que si la gauche gagne les élections législatives, « *elle respectera la Constitution* », en clair qu'elle sera un partenaire loyal d'une nouvelle cohabitation. Le PS a ressorti de sa panoplie électorale l'argument qu'il ne faut pas que la droite truste tous les pouvoirs. Elle a déjà la majorité au Sénat, la majorité des conseils généraux, des conseils régionaux, et occupe l'Elysée ! Comme si dans tous ces organismes, les élus de gauche ne cohabitaient pas sans douleur avec ceux de droite. Et comme si, sur l'essentiel, comme on l'a vu ces cinq dernières années, la présence d'une majorité de gauche « *cohabitante* » changeait quelque chose pour les travailleurs !

Quand il s'agit des intérêts de la population laborieuse, ces messieurs-dames de l'opposition et de la majorité se retrouvent sur l'essentiel... pour favoriser le patronat. Lors de la période de cohabitation entre Chirac à l'Elysée et Jospin à Matignon, a-t-on vu l'Assemblée remettre en cause par exemple le plan d'allongement de la durée des cotisations-retraite pour les travailleurs du secteur privé opérée par Balladur ? A-t-on vu remettre en cause le plan Juppé de réforme ou plutôt de dégradation de la protection sociale ? Majorité et minorité, chacun dans son rôle, cohabitent à merveille. Quant aux travailleurs, entre leurs intérêts et ceux du patronat, il n'y a pas de cohabitation possible. Ni pendant, ni après les élections, quelle qu'en soit l'issue.

Michel ROCCO

## Dans le bilan de la gauche plurielle : un Smic, deux Smic, etc.

### PLUS DE SMIC MAIS PAS MOINS DE PAUVRES

A l'occasion de la campagne électorale, le Smic – ce « Salaire minimum de croissance » dont la croissance est tout ce qu'il y a de plus ralentie – fait parler de lui.

Le PS ne s'est pas gêné pour évoquer le « coup de pouce » de 5 % qu'il lui donnerait si les électeurs renvoyaient les socialistes au gouvernement... alors qu'ils n'en ont rien fait tant qu'ils y étaient. Raffarin, de son côté, ne s'est pas engagé sur ce qu'il ferait mais a commandé une étude au Conseil économique et social sur le Smic, ou plutôt les multiples Smic qui coexistent aujourd'hui, résultats de la mise en place échelonnée des 35 heures.

Depuis 1970 qu'il existe, le Smic horaire a toujours été un salaire faible, payant les travaux les moins qualifiés et les plus pénibles. Au moins le calcul était-il unique pour tous les travailleurs concernés, faisant 39 heures de travail hebdomadaires. Mais avec la loi Aubry, cherchant à mettre en place les 35 heures sans que cela coûte quoi que ce soit aux patrons, le maintien de la rémunération des smicards passant de 39 heures à 35 heures s'est accompagné d'un système compliqué, pour que les nouveaux smicards à 35 heures ne tou-

chent pas le même salaire que les smicards embauchés initialement à 39 heures. Une telle éventualité apparaissait proprement scandaleuse aux yeux du patronat (et du gouvernement socialiste alors en place), puisqu'il aurait signifié une réévaluation de 11 % environ du Smic horaire. D'où le système échafaudé par Martine Aubry, dit de « complément différentiel », établi en fonction du salaire mensuel et non plus seulement horaire, censé amortir l'impact sur le montant du Smic du passage aux 35 heures. Le résultat est qu'aujourd'hui, plus l'entreprise a appliqué rapidement les 35 heures, plus la progression du salaire des smicards a été ralentie. Entre les smicards passés aux 35 heures en 1998 et ceux qui y sont passés en 2002, l'écart de salaire est d'environ 46 euros (plus de 300 francs). C'est beaucoup pour qui touche déjà un salaire insuffisant.

Dans cette campagne électorale des élections législatives, Hollande et consorts ne sont pourtant pas gênés d'évoquer le « coup de pouce » qu'il faudrait donner au Smic, alors que lorsqu'ils étaient en situation de le pratiquer, sans même parler des véritables augmentations des bas salaires qui

auraient été plus que nécessaires, ils n'ont rien fait. Pire, ils ont maintenu le salaire minimum autorisé par la loi à un niveau trop bas pour permettre de vivre correctement, et ont échafaudé un mécanisme qui freine tout réajustement des bas salaires et qui est un facteur de division entre les rémunérations des smicards.

Depuis que la loi Aubry a été promulguée, le passage aux 35 heures a concerné, année après année, de nouvelles entreprises. Au point que coexistent, cette année, pas moins de cinq « rémunérations minimales mensuelles brutes » différentes, s'échelonnant entre 1011,64 euros (35 heures payées 35) et 1127,23 euros (pour les salariés étant passés aux 35 heures entre le 1<sup>er</sup> juillet 2001 et aujourd'hui, ainsi que pour tous ceux ayant encore un horaire hebdomadaire de 39 heures).

On le voit, la politique de la gauche au gouvernement a contribué non seulement à la dégradation des conditions de travail avec une flexibilité aggravée des horaires mais de plus, elle a réussi à faire que parmi les salariés les plus pauvres, certains soient encore plus pauvres que d'autres.

L.P.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# PROTÉGEZ-NOUS DE NOS (faux) AMIS, ET NOS ENNEMIS ON S'EN CHARGERÀ

Après avoir fait au deuxième tour des présidentielles la campagne de Chirac sous prétexte de barrer la route à Le Pen, la gauche a retrouvé pour les élections législatives le sens du danger que représente la droite. Danger pour elle-même en tout cas. Car si la gauche dénonce la droite c'est surtout pour se plaindre d'avoir été trompée par elle.

### Sans dignité

Selon l'éthique politique, voyez-vous, le candidat républicain Chirac n'aurait pas dû, une fois élu président, redevenir l'homme de droite Chirac ! Pour nous convaincre de voter pour lui, les mêmes, Parti Communiste, Parti Socialiste et Verts, nous assureraient pourtant que cela ne pouvait pas se produire. Chirac allait être noyé sous les voix de gauche. Eh bien, le noyé se porte bien ! Elu à 82 % des voix, le candidat à la prison pour détournement de fonds a été blanchi et présenté comme le rempart de la République et le défenseur de la démocratie contre l'extrême droite. Pourquoi se gênerait-il maintenant pour se servir du marchepied que la gauche lui a si gentiment tendu pour faire élire une majorité de droite !

Ce sont en fait les partis de gauche qui apparaissent bel et bien noyés dans le bourbier qu'ils ont eux-mêmes créés. Il faut dire qu'il y a de quoi donner le tournis à ceux qui essaient de suivre leurs retournements et leurs volte-face. Premier épisode, la gauche monte à l'assaut de la droite et du siège présidentiel tenu par Chirac. Deuxième épisode, la gauche s'aligne sur la droite et appelle à voter Chirac. Troisième épisode, la droite est de nouveau dénoncée par la gauche comme l'ennemie capable de s'allier à l'extrême droite et d'utiliser abusivement les voix des anti-Le Pen que la gauche lui a apportées. Et au quatrième acte, la gauche se mord la queue et, dans le but de s'assurer des alliances au deuxième tour des législatives, implore la droite de l'aider à avoir des élus en lui renvoyant l'ascenseur en cas d'affrontement avec l'extrême droite.

### Sans vergogne

Et les intérêts des travailleurs dans tout ça ? Hollande a certes eu des intonations pathétiques pour affirmer que la droite pourrait provoquer une crise sociale ! Mais c'était pour dire que cette crise sociale, c'est-à-dire en clair une réaction puissante et une contre-offensive du monde du travail, c'était ce qu'il fallait redouter par-

dessus tout.

Même pour retrouver les voix des travailleurs dont des millions se sont détournés d'elle le 21 avril, la gauche se refuse à gauchir son discours. On ne sait jamais. Après ces cinq ans d'expérience de gouvernement de gauche il y a peu de chance, mais il ne faudrait tout de même pas que la classe ouvrière s'avise de prendre la gauche au mot. Là est, pour cette gauche, un danger autrement important que le retour de la droite.

Alors, elle se garde toujours d'opposer une politique de défense des intérêts des salariés aux attaques anti-sociales ou aux propos ultra-sécuritaires de ses adversaires supposés. Elle se garde d'affirmer qu'elle mènerait une autre politique face aux licenciements qui se multiplient ou aux attaques contre les immigrés présentés à nouveau, ouvertement ou non, comme des responsables de la situation.

Et si elle ne le fait pas ce n'est pas seulement parce qu'après le gouvernement Jospin ce ne serait guère crédible. Au pouvoir elle n'a pas levé le petit doigt pour s'opposer aux vagues de licenciements collectifs qui plongent des familles et des régions dans la misère. Elle n'a rien fait pour les cités de la misère. Rien non plus pour des dizaines de milliers de sans-papiers qui avaient pourtant cru en elle. Qui peut croire en effet qu'elle le ferait demain ?

Mais si elle répugne même maintenant à faire des promesses qui ne lui coûteraient rien, c'est surtout l'indication qu'elle brigue toujours les suffrages des salariés (l'essentiel des électeurs de gauche) pour refaire la même politique, s'attaquer aux retraites, faire du sécuritaire sur le dos des jeunes des cités et des immigrés.

Aux prochaines élections législatives, les travailleurs n'ont donc pas plus intérêt à donner leur voix à cette gauche gouvernementale qu'à la droite ou l'extrême droite. Tous ces politiciens, de Le Pen à Hollande, sont leurs ennemis déclarés ou sournois. Le seul vote utile est celui pour une politique qui dise clairement qu'il faudra par la lutte imposer l'interdiction des licenciements, la défense des retraites, l'augmentation des salaires et des minima sociaux. Le 9 juin ils ont intérêt à voter pour les listes de Lutte Ouvrière soutenues par Arlette Laguiller. Et puis les élections passées à se préparer et s'organiser en vue des combats que nos soi-disant hommes de gauche redoutent autant que ceux de droite et d'extrême droite.

Robert PARIS

## Leur société

# GARDES-FRONTIÈRES EUROPÉENS ET DÉMAGOGIE ANTI-IMMIGRÉS

Réunis à Rome, fin mai, pour préparer le sommet de l'Union européenne qui doit se tenir à Séville les 21-22 juin, les ministres de l'Intérieur des Quinze ont proposé la création prochaine d'une police européenne des frontières chargée de lutter contre l'immigration clandestine.

Ce projet se trouve dans les « tiroirs » de l'Union européenne depuis des années, et il en ressort périodiquement selon les besoins... de politique intérieure – en fait, de démagogie réactionnaire – des différents gouvernements européens.

Si la presse a beaucoup parlé de la création d'un corps de gardes-frontières européen, chargé notamment de monter la garde aux confins orientaux de l'Union européenne, « l'horizon 2004-2007 » a été la seule échéance avancée lors du sommet de Rome, qui n'a d'ailleurs adopté aucune mesure concrète en ce sens.

Mais l'objet de cette réunion des ministres de l'Intérieur était moins de créer une nouvelle institution commune aux pays de l'Union européenne, fût-ce sur le seul terrain policier et répressif, que d'en faire parler. Et d'en profiter pour crier haut et fort, et à qui mieux-mieux, haro sur les immigrés, clandestins ou non, en les désignant du doigt.

Le Premier ministre britannique de « gauche », Blair, n'a pas été le dernier à entonner ce registre écœurant (notamment à propos du centre de réfugiés de Sangatte, en exigeant que le sommet de Séville mette la « lutte contre l'immigration » en tête de son ordre du jour). Mais il n'a pas été non plus le seul : Aznar en Espagne, Berlusconi en Italie, et d'autres un peu partout, notamment en France, ont voulu profiter de la préparation de ce sommet pour se montrer plus intransigeants les uns que les autres sur ce thème.

Et le ministre français de l'Intérieur, Sarkozy, n'a pas été en reste. *Le Parisien* du 31 mai écrit qu'il « n'a pas

hésité à valoriser des mesures radicales, type refoulement des déboutés d'asile vers leur pays d'origine « dès la frontière » ». Quelques jours plus tard, en tournée dans le sud de la France, et s'adressant à l'électorat lepéniste que flatte le gouvernement, il a promis « la mise en place d'une immigration maîtrisée ». Et peu importe à Sarkozy que, depuis une dizaine d'années, les données de son propre ministère enregistrent une réduction constante « des flux migratoires » (en clair : non pas une augmentation, mais une baisse du poids relatif de l'immigration dans la population totale). Peu lui importe aussi que, dans le même temps, au niveau de l'Union européenne, le nombre des demandeurs d'asile ait diminué de moitié. Nommé au ministère de l'Intérieur par Chirac, que la gauche présentait entre les deux tours de la présidentielle comme un rempart contre l'extrême droite, Sarkozy prépare les élections législatives. Et il s'emploie à multiplier les appels du pied aux électeurs d'extrême droite, en reprenant les discours et les préjugés xénophobes de Le Pen.

Pour le gouvernement de Chirac – comme pour ses homologues des Quinze – évoquer une Europe transformée en forteresse joue le même rôle que la promesse d'équiper les policiers des cités de « flash-balls » : européen ou national, le « tout-sécuritaire » peut faire recette électoralement.

Et inventer la menace que ferait peser l'immigration, pour l'agiter ensuite comme un épouvantail, sert aussi, sinon surtout, à détourner l'attention de la population des causes réelles de son sort actuel : le chômage qui ne diminue pas, la baisse du niveau de vie des travailleurs, la dégradation des services publics, bref, tout un terreau qui engendre une misère matérielle et morale sur laquelle prospèrent l'insécurité et la crainte du lendemain.

Pierre LAFFITTE

## RÉGULARISATION DES SANS-

### PAPIERS !

Pendant que les ministres de l'Intérieur européens parlent de renforcer les contrôles aux frontières, à l'intérieur de celles-ci, notamment en France, les sans-papiers continuent à exiger la régularisation de leur situation – promise par la gauche avant les élections de 1997, une promesse qu'elle n'a pas tenue. Comme bien d'autres.

Avec maintenant, en plus, le fait que le gouvernement de Chirac-Raffarin, pour complaire à l'électorat lepéniste, reprend une démagogie anti-immigrés qui vise à en faire des boucs émissaires.

Rien que ces jours derniers, on a vu la police cerner la mairie de Wazemmes (banlieue de Lille) et en expulser une quarantaine de femmes et d'enfants qui l'occupaient pour demander un local et la régularisation de leurs demandes en instance. A Rouen, cinq Algériens et Mauritanais poursuivent la grève de la

faim qu'ils ont entamée le 20 mai suite au refus de la préfecture de Seine-Maritime de leur accorder l'asile, malgré la menace de mort qui pèse sur eux dans leur pays. Dans l'Essonne, l'évêché local a donné une église de Sainte-Geneviève-des-Bois à une centaine de sans-papiers, dont les dossiers de régularisation sont bloqués en préfecture. Dans le même département, où 700 dossiers dans ce cas ont été répertoriés, mais cette fois à Massy, c'est livrés aux intempéries que des sans-papiers campent devant le parvis d'une église qui leur reste fermée.

La situation des sans-papiers est dramatique. Tous ceux qui en ont fait la demande doivent être régularisés.

Pour obtenir cette régularisation, Lutte Ouvrière s'associe à l'appel à manifester,

SAMEDI 8 JUIN À PARIS,

# LEUR « EUROPE DES POLICES »

L'annonce de la future création d'un corps de gardes-frontières européen a été présentée comme une sorte de concrétisation, au moins sur ses frontières extérieures, de l'Union européenne, puisque, jusqu'à présent, ses Etats-membres disposent chacun de leurs douaniers et corps de policiers spécialisés.

Mais ce n'est pas par hasard que les ministres de l'Intérieur ont plus parlé de la chose que pris de décisions, pour le moment en tout cas. Car les obstacles abondent en ce domaine, comme en bien d'autres de ce que les Etats appellent « la construction européenne ». Cela supposerait en effet la résolution d'un certain nombre de problèmes juridiques et surtout politiques entre quinze Etats, certes membres de l'Union européenne, mais qui préservent jalousement leurs prérogatives régaliennes. Et ils le font tous au nom d'une « souveraineté

nationale » qui recouvre un mélange de démagogie cocardière, à l'égard de leur propre population, et de défense bec et ongles de leur bourgeoisie contre la concurrence de leurs homologues européennes.

On en a d'ailleurs une illustration dans le fait que

certaines puissances, et non des moindres à l'échelle européenne, ont refusé d'adhérer aux accords de Schengen, préfiguration de ce que certains appellent « l'Europe des polices »... tout en exigeant que les autres, des Etats appartenant à la zone Schengen, ferment plus hermétique-

ment leurs frontières. La Grande-Bretagne, par exemple, l'a fait à l'égard de la France dans le cas du camp de réfugiés de Sangatte d'où des immigrés essayent de traverser la Manche, précisément pour obtenir l'asile dans un Etat n'ayant pas d'accord d'extradition avec

les pays de la zone de Schengen. C'est ainsi que les prétendues « terres d'asile » européennes se rejettent de façon sordide la responsabilité des immigrés, victimes de la misère et des guerres, qui échouent sur leur territoire.

P.L.

## Exploitation impérialiste, appauvrissement du Tiers Monde et immigration

En 2001, les gardes frontaliers autrichiens disent avoir intercepté 48 659 personnes ayant tenté de passer illégalement la frontière. C'est deux fois et demie plus que trois ans auparavant. Depuis la chute du mur de Berlin, il n'existe plus de « rideau de fer » et, comme l'ont déclaré aux journaux des responsables autrichiens – en le déplorant à l'occasion du sommet de Rome sur la « lutte contre l'immigration clandestine » –, ils ne peuvent même plus compter maintenant sur le fait que les policiers tchèques, slovaques ou hongrois empêchent quiconque de franchir la frontière... Cela

d'autant moins que, en Europe centrale et orientale, les changements qui ont suivi la disparition du « bloc soviétique » se sont traduits par un appauvrissement d'une bonne majorité de la population et, du coup, par le fait qu'une partie d'entre elle tente d'aller gagner sa vie en Europe de l'Ouest.

Mais, même si l'arrivée d'immigrés roumains, albanais, polonais ou autres est présentée comme un phénomène nouveau (d'ailleurs, pas tant que cela), ceux-ci ne sont pas les seuls.

L'Europe des Chirac, Blair et autres Schröder peut décider de se murer contre les pauvres, ceux-ci sont de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir survivre dans le reste du monde. Les quatre cinquièmes de la population mondiale vivent en effet dans des pays dits « en voie de développement », alors qu'ils s'enfoncent le plus souvent dans un dénuement croissant. Il s'agit même d'une misère effroyable pour un quart d'entre eux, les

pays soumis à « une extrême pauvreté », dans le langage pourtant fort mesuré d'organisations internationales comme l'ONU. Et quel corps de gardes-frontières européen serait dissuasif, quels barbelés seraient infranchissables à des hommes et des femmes qui sont condamnés à vivre dans leur propre pays avec moins de un dollar par jour !

Les conférences internationales sur « le développement et la lutte contre la pauvreté » (telle celle organisée en mars par l'ONU à Monterrey au Mexique) succèdent aux rapports, forums et discours aussi officiels qu'hypocrites (comme le document du gouvernement français intitulé « Stratégie nationale de développement durable »). Et non seulement cette pauvreté ne recule pas, mais elle s'accroît. Ainsi, en 1960 les 20 % des habitants les plus démunis de la planète se partageaient 2,3 % des richesses mondiales. Quarante ans plus tard, ces 20 % de pauvres parmi les pauvres le sont devenus encore plus : leur part du revenu mondial est tombée à... 1 % !

Durant toutes ces années, les politiques dites d'aide au développement ou d'aide au Tiers Monde ont au mieux été des vœux pieux accompagnés d'aumônes. Mais le plus souvent, même ces « aides » se sont

réduites et, surtout, s'agissant d'Etats impérialistes comme la France, elles se sont concentrées sur des pays pauvres, mais producteurs de matières premières, pétrole notamment, intéressant les industriels et financiers occidentaux.

Quant aux autres pays, la majorité, le peu d'« aide » qu'ils ont reçu a surtout servi à assurer des commandes aux industriels et sociétés de commerce occidentales, et bien sûr à soutenir militairement des dictatures locales défendant les intérêts des puissances européennes ou autres contre leurs propres peuples.

Ce sont les dirigeants de ces mêmes puissances occidentales, notamment européennes, qui ont mis et mettent en œuvre cette politique d'oppression et de pillage des trois quarts de l'humanité et qui, chantres de la « mondialisation » et du « libéralisme », parlent en même temps de hérissier les frontières européennes de barbelés contre celles de leurs victimes du Tiers Monde qui voudraient les franchir. Derrière le discours cynique de ses gouvernants sur la liberté ou le développement, le régime capitaliste est un régime barbare, policier et oppresseur, des quatre coins de la terre jusque dans ses propres citadelles.

P.L.



Des immigrés clandestins en provenance du Maroc abordent sur les côtes d'Espagne... où ils ont été aussitôt emprisonnés !

AFP

## UN PROJET DONT LES PÊCHEURS NE VEULENT PAS FAIRE LES FRAIS

Sous prétexte de préserver les stocks de poissons dans les eaux de l'Union européenne, le plan que vient d'adopter la Commission européenne prévoit une réduction de 30 à 60 % des capacités de pêche, selon les régions et les types de pêche. Cela devrait se traduire par la démolition de 8 600 bateaux et la suppression de 28 000 emplois directs d'ici 2006.

Les instances européennes s'appuient sur des études faisant état de menaces pesant sur certaines espèces de poissons. Pêchés à trop grande échelle, les bancs de harengs, cabillauds, églefins et merlans

ne pourraient plus se reproduire suffisamment pour assurer un renouvellement des stocks. Selon les espèces, les populations auraient diminué de 50 à 80 % en l'espace de vingt ans.

A cette annonce, les petits pêcheurs ont violemment protesté, en France mais également dans d'autres pays comme l'Espagne. En effet cette directive, qui se concrétiserait en France par la démolition de 962 bateaux, soit près de 11 % de la flotte, toucherait principalement la pêche artisanale. Au-delà des équipages, ce sont des dizaines de milliers d'emplois concernés

par cette filière (dans les ports, les ateliers de réparation, les conserveries...) qui pourraient disparaître.

S'ils ne nient pas les problèmes liés à la diminution des stocks de poissons, les petits pêcheurs contestent le « scénario catastrophe » mis en avant pour justifier cette réforme. De plus, ils ne veulent pas être mis en accusation, et encore moins faire les frais de cette politique, alors que rien n'est dit à propos des rejets des industries polluantes ni des grandes unités de pêche industrielle, qui font pourtant bien plus de dégâts dans les océans que la pêche

artisanale. Enfin ils dénoncent les mesures envisagées par les autorités européennes, notamment la suppression des aides qui jusque-là aidaient à la modernisation de la flotte, ce qui ne sera pas sans conséquences sur la sécurité des équipages.

Ils ont raison de ne pas vouloir faire les frais de cette politique qui condamne brutalement leur propre avenir. D'autres solutions seraient sans doute envisageables, comme la suspension temporaire de certaines pêches assortie d'une garantie de revenus pour les pêcheurs concernés, ou la transforma-

tion de certaines unités pour leur permettre de pêcher des espèces non menacées. Mais tout cela nécessiterait des moyens que ni l'Europe, ni les Etats nationaux ne veulent consacrer à ce problème. D'autant que, dans la concurrence qui oppose les petits pêcheurs qui se limitent à l'exploitation des ressources régionales et les grands armements capitalistes qui ont les moyens d'aller piller les ressources des mers lointaines, les dirigeants politiques nationaux et européens ont déjà choisi leur camp, celui des seconds.

Roger MEYNIER

Inde-Pakistan

...et au Pakistan

Mobilisation en Inde...



MENACES DE GUERRE

ET RESPONSABILITÉS DE L'IMPÉRIALISME

Le sommet sur la sécurité asiatique, qui s'est ouvert le 4 juin au Kazakhstan, avec la participation de seize gouvernements de la région, était censé offrir à la Russie et à la Chine l'occasion de jouer les médiateurs entre les gouvernements indien et pakistanais. Or, avant même que s'ouvre ce sommet, les duels d'artillerie lourde entre forces indiennes et pakistanaises s'intensifiaient le long de la « ligne internationale de contrôle », la frontière officielle, issue de la guerre indo-pakistanaise de 1965, qui partage le Cachemire entre les deux pays. Plusieurs dizaines de morts ont ainsi rejoint les centaines de victimes que le conflit a déjà faites dans cette région depuis le début de la mobilisation militaire actuelle, à la fin décembre dernier.

Une situation inextricable

C'est dire que les chances de voir la menace de guerre reculer sont maigres. Le dictateur pakistanais Musharraf a bien annoncé qu'il était prêt à négocier sans conditions avec le gouvernement

indien. Mais après les essais de missiles de moyenne portée effectués fin mai par le Pakistan, les dirigeants indiens ont beau jeu de riposter à cette offre en exigeant comme préalable à toute négociation que Musharraf mette d'abord un terme aux opérations menées au

Cachemire indien par les groupes paramilitaires islamistes basés au Cachemire pakistanais.

En fait, le gouvernement indien va bien au-delà de cette exigence. S'appuyant sur les opérations américaines en cours en Afghanistan contre le réseau al-Qaeda, le Premier ministre indien Vajpayee revendique le droit d'aller effectuer au Cachemire pakistanais le « nettoyage » des camps d'entraînement et bases logistiques intégristes que Musharraf ne fait pas lui-même. Or, en adoptant cette attitude, Vajpayee sait pertinemment qu'il met Musharraf dans une position intenable. Car si celui-ci n'a sans doute pas les moyens politiques de s'attaquer de front aux milices intégristes sans risquer de s'opposer aux clans de son armée qui leur sont liés, il ne peut pas non plus laisser l'armée indienne opérer impunément sur le territoire du Cachemire pakistanais.

La surenchère des dirigeants indiens ne laisse donc aucune issue à Musharraf. Tant que cette surenchère demeure verbale, elle peut ne faire qu'alimenter la tension entre les deux pays sans nécessairement entraîner une escalade militaire. En revanche, même verbale, cette surenchère ne peut qu'inciter les groupes intégristes islamistes à intensifier leurs opérations au Cachemire indien, voire dans d'autres parties de l'Inde - opérations qui pourraient contraindre le gouvernement indien à

passer aux actes pour ne pas perdre la face devant une opinion publique qu'il s'efforce de rallier derrière lui en attisant les préjugés anti-musulmans.

Les responsabilités de l'impérialisme

Cette situation reflète incontestablement, d'un côté comme de l'autre, la pourriture de régimes qui, pour survivre, en sont réduits à se concilier les courants les plus réactionnaires, voire à s'appuyer sur eux.

Mais elle porte également la marque indélébile des responsabilités passées et présentes de l'impérialisme.

Responsabilité historique de l'impérialisme britannique, d'abord, qui pour maintenir sa domination coloniale a attisé très tôt les particularismes religieux, hindou et musulman, pour faire pièce au nationalisme plus ou moins séculaire qu'incarnait le parti du Congrès, puis a présidé au bain de sang qui accompagna la partition du sous-continent en 1947. Responsabilité, ensuite, de l'impérialisme en général qui, après l'indépendance, joua les uns contre les autres sur l'échiquier de la Guerre Froide. Responsabilité enfin de l'impérialisme américain qui, après avoir financé et armé les intégristes islamistes au Pakistan, a offert la caution politique de la « guerre contre le ter-

rorisme » à la démagogie réactionnaire des dirigeants indiens.

Aujourd'hui, les militaires américains parlent du danger d'une guerre nucléaire entre les deux pays, estimant qu'elle pourrait faire 12 millions de victimes. C'est là une perspective que les généraux indiens aussi bien que pakistanais semblent d'ailleurs considérer comme tout à fait « acceptable ». En cela, ils montrent qu'ils ont été à bonne école, celle des Etats-Unis, la seule puissance à ce jour à avoir eu recours à l'arme nucléaire.

Bien sûr, les dirigeants américains omettent de parler du rôle direct ou indirect qu'ils ont joué dans la promotion de ces deux pays au rang de puissances nucléaires. Tout comme ils omettent de dire qu'aujourd'hui, de façon directe et indirecte, ce sont les marchands d'armes américains, français et anglais qui s'enrichissent à milliards en fournissant aux deux pays les engins de mort dits « classiques », qui leur serviront peut-être demain à s'entretuer avec une efficacité non moins sanglante.

Alors, les dirigeants impérialistes peuvent bien jouer les « faiseurs de paix » en enjoignant la retenue aux deux protagonistes. Mais si demain la guerre éclate entre l'Inde et le Pakistan, ce sera aussi à Washington, Londres et Paris qu'il faudra rechercher les criminels de guerre.

François ROULEAU



41 ans après l'assassinat de Lumumba

Les « excuses » hypocrites de la Belgique

Le ministre belge des Affaires étrangères a présenté, en février dernier, ses « excuses » et ses « profonds et sincères regrets » au peuple congolais pour le rôle de son pays dans l'assassinat du leader nationaliste Patrice Lumumba, le 17 janvier 1961. Voilà des « excuses » bien tardives, pour cette ancienne puissance coloniale qui a pillé les richesses du Congo pendant des décennies, déporté et massacré ses habitants, et enfin assassiné l'un de ses principaux leaders lors de l'accession du pays à l'indépendance.

Ces « excuses » ne manquent pas d'hypocrisie : la Belgique reconnaît sa « responsabilité

morale », mais réfute toute implication dans l'assassinat du leader indépendantiste congolais. Telles sont en substance les conclusions de la commission d'enquête sur la mort de Lumumba. Cette commission avait été mise en place par le gouvernement belge à la suite du scandale suscité par la publication du livre de l'historien Ludo de Witte, *L'assassinat de Lumumba*, mettant directement en cause le gouvernement et la monarchie belges dans l'élimination de celui qui était alors le Premier ministre du Congo nouvellement indépendant.

Loin de faire toute la lumière sur le passé colonial et le rôle du gouvernement belge lors de l'indé-

pendance du Congo, la commission d'enquête a tenté de limiter les dégâts en interprétant les documents officiels de l'époque mettant en cause le pouvoir, et notamment le roi Baudoin et son ministre des Affaires africaines, d'Aspremont Lynden. A l'époque, ces deux hautes personnalités de l'Etat belge avaient clairement déclaré et publié qu'elles souhaitaient « l'élimination définitive » de Lumumba. Aujourd'hui, la commission interprète cette « élimination » comme une simple mise à l'écart de la vie politique du leader congolais, et non comme un appel à son « élimination physique », comme l'écrit l'historien belge.

Les arguties de la commission sont pitoyables et surtout ne peuvent masquer une vérité connue depuis fort longtemps. Voyant son pré carré lui échapper au moment de l'indépendance, la Belgique fit tout pour enrayer et contrôler le processus indépendantiste, jusqu'à fomenter une sécession dans une province du Congo. Le pantin du pouvoir colonial, Moïse Tshombé (on sait aujourd'hui grâce aux archives qu'il était en liaison téléphonique directe avec le roi Baudoin), proclama en effet la sécession du Katanga, région du pays la plus riche en minerais. Face à la résistance du peuple congolais, la Belgique fit arrêter, emprisonner et

torturer Patrice Lumumba, avant de le livrer à son pire ennemi, Moïse Tshombé, qui l'assassina. Le pouvoir belge était directement impliqué dans l'affaire, au plus haut niveau, de même que la CIA qui, par la suite, hissa au pouvoir Mobutu, futur dictateur du pays.

Aujourd'hui, le gouvernement belge voudrait se donner bonne conscience à bon compte en finançant une « fondation Lumumba », alors que les classes possédantes de l'Etat impérialiste belge ont, pendant un peu moins d'un siècle, colonisé et pillé le pays et martyrisé le peuple congolais.

René CYRILLE

Grande-Bretagne

# ENTRE LE BALLON ROND ET LA MONARCHIE, Y A PAS PHOTO

Pour le jubilé d'or de la reine (marquant son cinquantième sur le trône), Blair aura fait les choses en grand. C'est à un véritable « Elizabeth superstar » qu'a été conviée la population anglaise le 3 juin, à Buckingham Palace, le pied-à-terre londonien de la reine.

De mémoire de sujet de Sa Majesté, jamais on n'avait vu pareille débauche plébéienne à l'occasion d'une cérémonie royale. La crème du show-business à la mode était de la fête, le tout sous la direction de l'ex-Beatle, désormais « baronnet », Paul McCartney. Plébéienne, certes, mais quand même pas au-delà d'une certaine limite. A chacun sa place : n'étaient admis dans l'enceinte du parc royal que 12 000 invités sévèrement triés sur le volet, tandis que l'écrasante majorité devait se contenter d'écrans géants dans un parc voisin. Mais de toute évidence les spectateurs se moquaient comme d'une guigne de frayer avec la souveraine : le concert était gratuit, tout comme le feu d'artifice géant qui l'a suivi, et cela suffisait au plaisir de tous.

D'ailleurs, après cette nuit folle à laquelle auraient participé, dit-on, un million de personnes, les admirateurs venus saluer la reine et son carrosse d'or sur le traditionnel parcours vers la cathédrale Saint-Paul, faisaient bien piètre figure, et cela en dépit des quelque 5 000 choristes réquisitionnés pour chanter la messe à Mme Windsor.

En fait, cela fait des mois que Blair, le maître de cérémonie de cette super-production royale, prépare tout dans le moindre détail – y compris de vigoureux

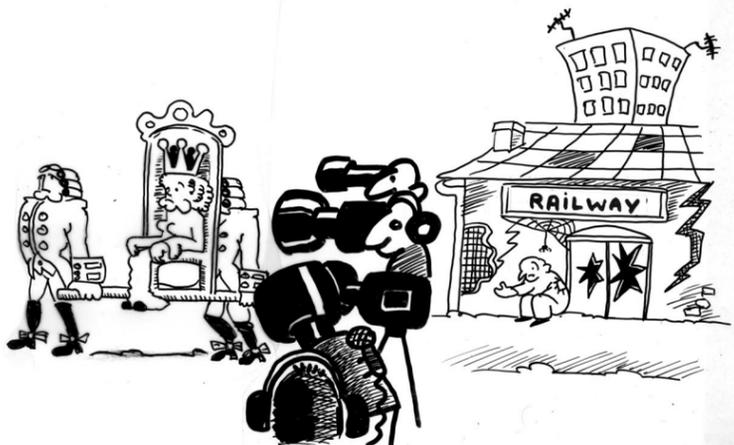
ses campagnes publicitaires aux quatre coins du monde pour lancer des voyages organisés « tout compris » pour l'occasion. Inquiet de la dégringolade alarmante de la monarchie dans les sondages au cours de la décennie écoulée, ce champion de toutes les traditions bien-pensantes – religieuse, monarchiste et chauvine – espérait sans doute qu'un cocktail de pop stars et une bonne préparation médiatique et commerciale suffirait à redorer le blason d'une monarchie décatie.

Y aura-t-il réussi ? Les 53 % de sondés qui, il y a encore quelques mois, estimaient la royauté trop coûteuse et tout juste bonne à remiser au magasin des accessoires, auront-ils changé d'avis comme par enchantement ? Le luxe de ce super-show leur aurait-il fait oublier le scandale causé, l'an dernier, par la révélation du coût d'entretien annuel des 30 canassons de course de Sa Majesté – l'équivalent du salaire de 1500 smicards !

On peut en douter. Mais ce qui est certain, c'est que si la plupart des travailleurs se souviennent longtemps de ce week-end du 2 juin, ce sera pour une raison qui n'a rien à voir avec la royauté : pour la première fois de leur existence, ils auront été payés pour suivre pendant quatre jours d'affilée les matches de la Coupe du Monde de foot !

Aux grandes heures de la Révolution anglaise, ce furent les « têtes rondes », les Puritains de Cromwell, qui renversèrent la royauté. En 2002, c'est le ballon rond qui a pris la relève.

François Rouleau



Sport-spectacle :

# DU BALLON ET DES RONDS



Sur les maillots de l'équipe de France, Carrefour, Canal + et Adidas, ont dû faire un peu de place au trust coréen L6. Il va falloir songer à agrandir les maillots...

AFP

Les droits de retransmission télé ont littéralement explosé pour le Mondial de football de cette année, avec 818 millions d'euros, contre seulement 84 millions d'euros pour la Coupe du Monde de 1998 en France, soit environ dix fois plus !

La société allemande KirchMedia a acheté ces droits à la Fifa (Fédération Internationale de Football) pour 1,7 milliard d'euros (avec ceux du futur Mondial de 2006 en Allemagne). Ensuite KirchMedia revend « ses » droits aux diverses télévisions et radios. Ainsi, après une âpre bataille, c'est Bouygues-TF1 qui a obtenu pour 168 millions l'exclusivité pour la France, distançant les autres prétendants France 2, Canal + et M6.

Le plus curieux c'est que KirchMedia a dû déposer son bilan récemment, début avril. Mais le riche homme d'affaire Leo Kirch avait pris la précaution de transférer les droits en question à une filiale suisse KirchSport. Il peut ainsi faire faillite en Allemagne et gagner des millions en Suisse. C'est un « passage de ballon » financier très réussi.

Certains se demandent si les débuts calamiteux de l'équipe de France ne risquent pas de conduire à sa rapide élimination et donc à une baisse d'audience de TF1. La santé de la maison Bouygues passe aussi par celle de la cuisse de Zidane.

En ce qui concerne la radio, en France l'exclusivité a été achetée par RMC Info au groupe Kirch. Mais cette fois les radios concurrentes ont protesté contre ce monopole. Le plus cocasse étant que

RMC, émettant depuis Monaco, ne pouvait toucher le nord de la France. RMC n'a pu y parvenir qu'en faisant accord avec plusieurs radios locales, les radios nationales refusant.

Au nom de la « liberté d'information », Jean-Marie Cavada, président de Radio France, et les autres adversaires de RMC ont protesté contre la « marchandisation » de l'information. C'est vrai, même s'il y a belle lurette que « l'information » en matière de sport ne se délivre que moyennant finances. Et dans ce domaine ce sont les Jeux Olympiques qui détiennent le record avec 1,332 milliard d'euros à Sydney en 2000.

Il est loin le temps, s'il a vraiment existé, où le sport était affaire d'amateurs qui auraient considéré comme déshonorant de parler d'argent. Les unes après les autres, les équipes sont devenues professionnelles, le rugby bien après le foot. La plupart des événements sportifs, et surtout les plus grands (Mondial, JO, Tour de France, etc.), sont des entreprises de spectacles entre les mains de capitalistes qui cherchent le profit avant tout. De même qu'un spectacle est payant, ils trouvent parfaitement normal qu'une retransmission sportive le soit aussi, et pas de la simple « information » gratuite.

Alors, chacun le sait, le sport est gangrené par l'argent, et par voie de conséquence par le dopage. Il est vrai qu'on pourrait en dire tout autant du marché de l'art, de l'édition, des « majors » du disque, etc. Le profit et ses lois n'épargnent aucun secteur.

Quant à ceux qui ont vrai-

ment du goût pour le sport, ils peuvent méditer ce constat de Claude Simonet, le président de la Fédération française de football : « Le football amateur se sent le parent pauvre... Nous venons de mettre en place un fonds d'aide à l'investissement, qui peut être abondé par les collectivités locales, pour permettre aux clubs de rénover leurs installations ». Merci Monsieur Simonet, pour ce beau geste (que les collectivités locales devront compléter), quand il déclare par ailleurs : « La Fédération française de football maintient un budget important : 120,5 millions d'euros pour 2002-2003 ».

Quant aux pays sous-développés, ils subissent dans ce domaine la même loi du plus fort que dans les autres. Un ancien joueur sénégalais constatait ainsi que « aujourd'hui, faute d'argent, nos meilleurs joueurs évoluent en France ». La Coupe d'Afrique des nations est la « foire aux bestiaux » où les dirigeants et recruteurs de clubs européens viennent dénicher de nouveaux talents à bas prix. Quant aux spectateurs africains, ils risquent d'être privés de la retransmission du Mondial, car TV Africa, qui a acheté l'exclusivité des droits, exige 56,8 millions d'euros de chaînes africaines qui la plupart du temps ne peuvent pas payer. Envoyer des bons joueurs à d'autres pays du monde est possible pour l'Afrique, mais les regarder ce n'est même pas assuré !

Le Mondial est vraiment une belle fête du foot... pardon, du fric !

André VICTOR

## Dammarie-lès-Lys (Seine-et-Marne)

**Jeudi 23 mai, dans le quartier de la Plaine du Lys à Dammarie-lès-Lys, Mohamed Berrichi (28 ans) a été pris en chasse par la BAC (Brigade Anticriminalité) pour non-port du casque sur son scooter. La poursuite s'est achevée dramatiquement par la mort de Mohamed. Selon la version de la police et du procureur, il aurait percuté une borne en béton et serait décédé suite à ses blessures. Les policiers affirment qu'ils ne l'ont ni touché, ni même approché.**

Cette version est contestée par de nombreux habitants du quartier, par la famille et les amis de Mohamed qui ont créé un comité de soutien à la famille. Ce drame s'est déroulé dans un contexte de forte tension entre les habitants de la cité et la police. Déjà, il y a cinq ans, Abdelkader, un autre jeune du quartier, a été tué d'une balle dans la nuque par un policier de la BAC alors qu'il venait de forcer un barrage de police près de Fontainebleau. A l'époque, les jeunes

de la cité, dont Mohamed, avaient exprimé leur émotion, leur colère et leur révolte en incendiant des voitures et dans des affrontements avec la police.

Mardi 21 mai, deux jours avant la mort de Mohamed, Xavier, âgé de 22 ans, est mort d'une balle dans la tête tirée par un policier. Xavier avait des problèmes psychiatriques et ses aptitudes mentales avaient encore diminué suite à un accident de vélo. Sa mère, inquiète de sa situation, avait alerté plusieurs fois les autorités afin qu'il soit pris en charge. Rien n'a été fait. Incapable de travailler, il vivait dans une caravane près de chez son grand-père. Suite à une altercation avec lui, pour des raisons inconnues, il s'est emparé de sa carabine à plombs et a tiré sur les policiers arrivés sur les lieux, en blessant légèrement l'un d'entre eux. Pour la justice, le policier qui a tué Xavier était en état de légitime défense. Mais tout le monde est convaincu dans la cité que si les services publics s'étaient donnés les moyens d'intervenir plus tôt, ce drame n'aurait jamais eu lieu.

# QUAND LA POLICE EST RESPONSABLE DE L'INSÉCURITÉ

C'est dans ce contexte que la BAC était plus fortement présente dans la cité. Or de nombreux habitants du quartier, et plus particulièrement les jeunes, se plaignent du comportement très agressif de ces policiers : contrôles d'identité très musclés avec agressivité et tutoiement systématique, et même parfois insultes et menaces. Voilà pourquoi la famille et les amis de Mohamed ne croient pas à la version policière. Ils demandent que toute la vérité soit faite sur le déroulement du drame. A la fin du tract d'appel à la manifestation de soutien à la famille, qui a rassemblé près de 1000 personnes lundi 27 mai, ils écrivent : « *Justice et vérité ! Vérité et justice !* ».

On comprend l'émotion des proches de Mohamed. Ils sont

parfaitement conscients du contexte ultra-sécuritaire créé par le résultat des élections présidentielles et l'arrivée de Sarkozy au ministère de l'Intérieur. Ils sont fiers de s'être organisés eux-mêmes et d'avoir réussi à éviter tout incident dans la cité. Ils ne veulent pas répondre par la violence, conscients que cela ne ferait que donner des arguments aux partisans du « tout sécuritaire », comme il y a cinq ans. Mais ils sont déterminés à ce que toute la lumière soit faite sur la mort de Mohamed et, au-delà, ils souhaitent rester mobilisés pour lutter contre la politique policière de Sarkozy, représentée localement par le député-maire RPR Jean-Claude Mignon.

Ils ont lancé un appel à témoin sur le parcours

emprunté par Mohamed et créé un « comité de vigilance » qui intervient dès qu'il y a un problème avec les policiers. Ils ont déjà réussi à obtenir la libération de plusieurs jeunes mis en garde à vue sous des prétextes bidons. Ils exigent que la BAC ne pénètre plus dans le quartier, et sont aussi déterminés à intervenir dans le cas d'expulsion, certains se souvenant que, il y a vingt ans, grâce aux militants PC du quartier et aux réseaux de solidarité entre les habitants, aucune expulsion n'avait lieu à La Plaine du Lys.

S'organiser, ne compter que sur eux-mêmes, c'est en effet la seule voie pour changer la situation et ils ont bien raison.

Pour contacter le comité de soutien à la famille BERRICHI : 06 16 53 75 51

## Creil (Oise)

### LES LOCATAIRES TOUJOURS MOBILISÉS

**C'est à près de 70 que les locataires de l'office d'HLM « Oise Habitat » se sont réunis jeudi 23 mai devant la mairie de Creil, à l'appel de Lutte Ouvrière, pour exiger le respect des engagements pris sur les baisses de loyers qu'ils réclament dans le cadre des réhabilitations.**

En fait, cela fait un an que ce mouvement se poursuit. Démarré sur une cité, la Cavée de Senlis, après des hausses de 25 % des loyers à la suite de réhabilitations, il s'est étendu à d'autres quartiers. 470 locataires se sont regroupés pour demander que les réhabilitations ne soient pas supportées pour l'essentiel par les locataires.

De multiples manifestations se sont déroulées, notamment l'envahissement de la mairie et du siège de Oise Habitat le jour du conseil d'administration par une centaine de locataires. Le maire PS et président de la communauté de communes du bassin creillois, le président PS (dissident) du CA de Oise Habitat, ont alors accepté qu'un groupe technique soit mis sur pied par la préfecture. Ils s'engageaient à se conformer à ses indications. Ce groupe s'est réuni entre février et avril et a publié en mai ses conclusions. Celles-ci demandent à Oise Habitat, à la communauté de communes, au Conseil général et à l'Etat de refinancer ces opérations de 1325 réhabilitations. L'objectif étant de ne laisser à la

charge des locataires qu'une somme se situant autour de 100 francs maximum par mois, ce qui était le compromis accepté par ceux-ci.

Le rapport établi, il fallait que les différentes parties répondent et en premier le maire de Creil, président de la communauté de communes, qui a, tout comme l'office, l'argent immédiatement disponible, permettant d'alléger sans délai la hausse des loyers mise en route depuis juin dernier pour 388 logements.

Devant le silence de ce dernier une manifestation fut organisée devant la mairie, une heure avant le Conseil municipal. A l'heure dite, le maire se présenta pour discuter. Après que les locataires rassemblés lui eurent rappelé quelques vérités, il accepta de s'engager à soutenir la demande des locataires auprès de sa communauté de communes et auprès de l'office, où siègent certains de ses élus. Les manifestants lui demandèrent de refaire cet engagement publiquement avant l'ouverture du Conseil municipal, ainsi que celui de recevoir une délégation avant la réunion officielle du 28 juin de la communauté de communes, où tout devrait être officialisé.

Le maire accepta, et ce n'est qu'après sa déclaration que les manifestants quittèrent la salle du Conseil où ils s'étaient installés entre-temps. En tous les cas, ceux-ci ont montré qu'ils restaient mobilisés et décidés à vérifier le respect des engagements pris.

## Lycée professionnel de Morcenx (Landes)

### Stages non payés, ça suffit !

Dans les lycées professionnels, l'Education nationale impose aux élèves des stages non payés. Il est même précisé dans les conventions de stage que les élèves n'ont pas à prétendre à un salaire, sous le prétexte qu'ils sont en stage pour apprendre. Mais beaucoup d'entreprises fonctionnent avec des stagiaires de ce type pendant plusieurs semaines.

Au LEP Jean-Garnier de Morcenx (Landes), des élèves ont vivement réagi cette année. Dans ce lycée, il y a 300 élèves qui sont de futurs maçons, peintres, électriciens, menuisiers, charpentiers ou plâtriers. Et cette année, au moment de signer les conventions de stages, beaucoup de lycéens ont pris position en dénonçant le fait qu'en stage ils travaillent, ils sont productifs, et qu'en contrepartie ils n'ont pas de salaire. Leur prise de position a abouti à une pétition, qui a été signée par plus de 120 lycéens et qu'ils souhaitent faire connaître le plus largement possible, pour que d'autres s'en servent.

« *Chaque travail mérite salaire* », dit la pétition, ajoutant :

« *Les professeurs principaux nous ont demandé de trouver un patron pour faire un stage de trois semaines. Pendant ce stage nous*

*devrons répondre à toutes les exigences du patron, mais nous n'aurons pas le droit d'avoir un salaire.*

*En nous obligeant d'accepter n'importe quel stage sans être payé, on nous incite dans la vie à accepter n'importe quel travail. Nous sommes de la main-d'œuvre gratuite pour les patrons. Ça fait trop longtemps que cela dure et que les élèves se laissent faire.*

*Quand nos parents partent travailler, c'est pour ramener un salaire à la maison. Travailler n'est pas un jeu, ni un amusement, c'est le seul moyen pour faire vivre sa famille.*

*Nos professeurs principaux nous ont dit que ce stage nous apprendrait ce qu'est travailler en entreprise. Effectivement, quand c'est pratique, on nous apprend l'exploitation. Le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de l'Emploi ainsi que tous ceux qui nous obligent à trouver et à accepter n'importe quel stage cautionnent et sont complices de cette politique qui vise à faire de nous des futurs ouvriers dociles. Aujourd'hui, on a compris que nous faisons gagner du temps et de l'argent aux patrons, alors nous réclamons notre dû.*

*Les élèves du lycée Jean-Garnier.* »

# LES USAGERS DU RÉSEAU NORD FACE À LA SNCF

**A deux reprises, samedi 25 mai et encore le 1<sup>er</sup> juin, plus de 150 usagers de la SNCF de l'Oise se sont réunis à Chevrières, petite commune du département à mi-chemin entre Creil et Compiègne, pour faire connaître leur mécontentement suite aux suppressions d'arrêts, de trains et aux modifications d'horaires que la SNCF veut imposer à partir du 16 juin.**

Les usagers qui ont été les premiers à réagir, à s'organiser spontanément et à faire entendre leur hostilité à ces modifications présentées par la SNCF, ont été ceux de la ligne Creil-Compiègne, et surtout ceux habitant les petites villes et villages, qui sont les principaux touchés sur cette ligne par les suppressions et modifications d'horaires. Un comité de défense des usagers s'est constitué, qui a distribué plusieurs milliers de tracts.

Il faut dire que bien des salariés qui se sont installés là l'ont fait en tenant compte des possibilités existantes de transport que leur offrait alors la SNCF. Maintenant ils se trouvent piégés quand cette dernière supprime le seul train qui leur permettait de se rendre dans des conditions à peu près normales à leur travail. Mais d'autres usagers de l'Oise, à Noyon, sur la ligne Creil-Paris, ou bien de la ligne Creil-Beauvais, se sont fédérés autour du noyau initial. Car, sur toutes ces lignes, des suppressions d'arrêts, voire de trains ont

été prévues, ce qui obligerait les usagers à venir une heure avant pour certains, quand ils ne voient pas les correspondances existantes supprimées. Tout cela rendrait la vie impossible à des centaines de salariés et à leurs enfants scolarisés, victimes eux aussi de ces suppressions.

Le paradoxe est que la SNCF fait tout cela au nom du « développement du trafic ». En fait,

La SNCF invoque aussi l'embouteillage réel des trains en gare de Paris-Nord. Mais, en application d'ailleurs des politiques gouvernementales, elle a refusé depuis des années d'investir à la hauteur des besoins du transport voyageurs des salariés. Les seuls investissements majeurs sur les voies ont touché le TGV. Et les usagers ont également dénoncé le fait que le développement du

pour but de désengager l'Etat du maigre financement qu'il effectuait dans ce domaine, et aussi à terme de préparer la privatisation éventuelle de tout ou partie de la SNCF.

Les malheureux usagers, eux, y perdent leur latin car, s'adressant à la région Picardie, ils apprennent que les trains en question, étant sur le tracé des grandes lignes, dépendent des seules décisions de la SNCF,

gare pour se faire entendre, et les usagers présents à Chevrières les deux samedis ont dit haut et fort aux représentants de la SNCF présents, dont le directeur voyageurs de Paris-Nord, ce qu'ils pensaient de ces méthodes. Ils exigent un moratoire maintenant les anciens horaires tant que les discussions n'auront pas abouti. Les responsables SNCF à la réunion du 1<sup>er</sup> juin sont venus avec quelques aménagements, la remise en place de quelques trains et arrêts, proposant aussi des ramassages en car ou en taxi, sur la seule ligne Creil-Compiègne, mais rien pour les autres. Quant au moratoire, la SNCF s'y refuse, voulant mettre tout le monde devant le fait accompli le 16 juin.

Les usagers avaient invité des élus pour les soutenir, la CGT cheminots également. Fait notable, ni la représentante du PS, ni le député de droite présent n'ont voulu appuyer la demande de moratoire, soutenu en revanche par le représentant de Lutte Ouvrière.

Les usagers vont devoir compter sur leur propre action pour faire reculer la SNCF, qui n'agit là qu'en tant que représentante des gouvernements successifs, de gauche comme de droite, qui détournent l'argent public qui devrait servir au développement des services à la population, pour pouvoir arroser de subventions le grand patronat.

Pour appuyer ses revendications le collectif des usagers vient de décider d'organiser un rassemblement à la gare du Nord à Paris, le jeudi 13 juin à partir de 17 heures.



La gare du Nord à Paris, un jour de grève.

elle voudrait contraindre les usagers à se rendre dans quelques gares principales, comme Creil et Compiègne, en y augmentant un peu la fréquence des trains, mais en laissant à l'abandon le reste du réseau, qu'elle juge moins rentable, et qui est pourtant la base de ce que doit être le service public de transport ferré.

fret SNCF se faisait maintenant au détriment des trains de voyageurs, ceux-ci se considérant « plus mal traités que du bétail ».

Tout cela se fait au moment même où la régionalisation de la SNCF doit devenir opérationnelle avec la prise en charge par les régions du réseau TER, qui a

même si la région doit engager pour les années à venir des sommes considérables, ne serait-ce que pour l'achat de matériel. Cette régionalisation apparaît ainsi pour ce qu'elle est : une duperie et un outil contre les usagers et la population !

En attendant, les usagers de Noyon ont bloqué un train en

## P&O - Stena Lines

### DES REQUINS DANS LA MANCHE

La compagnie maritime P&O-Stena Lines a pour projet de fermer ses lignes de ferries transmanche au départ de Zeebrugge. Depuis quinze ans, cette compagnie a fermé, rien que sur le transmanche, ses lignes ferries au départ de Boulogne et de Dieppe. Au passage, à chaque fois, des salariés ont été licenciés et des ports ont vu leur activité réduite. En fait, P&O a pour but de s'assurer une position de monopole sur le marché très juteux du transport transmanche. Cette compagnie veut recentrer tout le transport maritime entre le

continent et l'Angleterre sur le port de Calais, où elle assure 80 % du trafic.

Les résultats sont éloquentes : 25,3 millions de livres de profits en 2001, soit 10 % d'augmentation par rapport à 2000 et un retour de 15 % sur le capital investi. Mais ce n'est pas suffisant : le capital est assoiffé de profit, et P&O veut fermer les lignes au départ de Zeebrugge, qui sont, paraît-il, déficitaires. Cela signifie de nouveau des licenciements et une perte d'activité pour toute une région. Mais cela n'entre pas en compte dans les calculs de la com-

pagne. Au contraire : depuis des années elle se sert de sa position de quasi-monopole pour augmenter les tarifs. Le trafic baisse, mais comme les tarifs pratiqués sont plus élevés, les profits explosent. Et la fermeture des lignes de Zeebrugge va encore accentuer le phénomène.

Voilà une vraie leçon de choses sur la nocivité du capitalisme : la compagnie mène une guerre féroce pour éliminer ses concurrents ; la concurrence mène au monopole ; la compagnie concentre ses activités et profite de sa position pour augmenter ses tarifs, quitte à pénaliser les échanges entre l'Angleterre et le continent. Bilan : des salariés licenciés, des ports qui se vident, des transports routiers qui se concentrent sur Calais, avec tous les risques d'engorgement, d'accidents et de pollution, supportés par la collectivité, que cela implique.

Décidément, le transport est une chose trop sérieuse pour être laissée aux capitalistes.

## École en danger !

Les Conseils municipaux de sept communes de la Creuse ont décidé, à l'unanimité, de ne pas assurer le déroulement des opérations de vote lors des élections législatives de ce mois de juin. Ils entendent ainsi protester contre la décision, prise sous Jospin et maintenue sous la droite, de fermer leurs écoles à classe unique.

« Fermer notre école, ce serait la mort de notre village », a déclaré un élu aux journalistes venus l'interroger. Combien d'autres villages et bourgades risquent ainsi d'être frappés à mort,

parce qu'on ferme ici une classe, là un bureau de poste, ailleurs une gare ?

De tels exemples ne manquent malheureusement pas car, que ce soit la droite ou la gauche qui gouverne, c'est toujours plus de subventions au patronat, donc moins de moyens pour les services publics indispensables à la population.

Alors, ces communes ont bien raison de ne pas se laisser faire. Et tant mieux si, la période électorale aidant, cela oblige les autorités à reculer.

Renault – Flins  
(Yvelines)

# VOS CONGÉS M'INTÉRESSENT...

La direction de Renault vient de mettre sur pied un accord sur les congés dont elle espérait la signature le 31 mai afin de le mettre en pratique dès le 1<sup>er</sup> juin.

S'appuyant sur la loi Aubry, dont décidément les travailleurs n'ont pas fini de goûter tous les aspects néfastes, la direction veut aligner tous les congés sur l'année civile, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, au lieu du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai comme actuellement. Ce changement permettrait selon elle « plus de clarté », « plus de lisibilité » sur nos congés. Les directions syndicales, elles aussi, le considèrent comme anodin... les mêmes qui présentaient déjà ainsi l'abandon de toute

référence à la durée hebdomadaire du travail. C'était pourtant le point de départ de la « variabilité des horaires selon les marchés » que nous subissons aujourd'hui.

Ce n'est pas le sentiment des travailleurs dont le mécontentement a été en s'amplifiant. Il y a eu notamment des débrayages comme à Douai, le jeudi 30 mai, puis le lendemain à Flins : 700 à 800 travailleurs, essentiellement de la production, en grève 3 heures et encore à Cléon.

Devant ces réactions, la direction a « rouvert les négociations » le 3 juin, sans succès, puisque, jusqu'à présent, aucun syndicat n'a signé. Elle a donc renvoyé les discussions au niveau des différentes usines, en espérant ainsi obtenir des accords locaux. Elle sait pouvoir compter sur les syndicats qui, CGT exceptée, n'ont rien voulu organiser face à cette

attaque. Ils n'ont d'ailleurs même pas daigné informer les travailleurs. Mais les divers débrayages ont pour l'instant fait hésiter ces as du stylo, avant qu'ils n'apposent leur signature en bas d'un accord qui, aux yeux de tous, pourrait aggraver les conditions de prise des congés.

En effet, la direction a déjà réussi à imposer la flexibilité à tout va. Mais ce n'est pas encore assez. Elle veut maintenant déréglementer nos congés afin de mieux se les accaparer.

Dans les usines de production, particulièrement, elle a depuis deux ans fait des essais, en imposant une fermeture de trois semaines seulement dans certaines usines, ainsi que des congés de mi-juillet à mi-août ; le prétexte invoqué étant un brusque démarrage des commandes dès le 15 août (argument bidon, car à Flins, des journées d'arrêt de production ont eu lieu dès septembre).

Aujourd'hui, la direction ne garantit que trois semaines, et

rappelle que la loi lui permet de n'accorder que 15 jours en été. Elle a de plus décidé de bloquer la cinquième semaine de congés qui, dans certains établissements Renault, restait au libre choix. Elle veut en disposer pour les périodes de fin d'année, où traditionnellement, elle subit une baisse des commandes.

Tout le monde voit bien où la direction veut en venir. Déjà la mise en place des 35 heures s'est traduite de fait par des horaires quotidiens plus longs qu'avant. En contrepartie, des heures supplémentaires non payées sont placées pour la plupart dans un « Capital Temps Collectif ». C'est-à-dire qu'elles sont à la seule disposition de la direction pour nous mettre en jour de « repos » quand cela l'arrange. En quelque sorte, c'est du chômage partiel à nos frais, mais dont la direction a tellement abusé que cela se traduit pour beaucoup d'entre nous, à Flins par exemple, par du capital

temps en négatif. La direction a dû faire l'avance de jours. Un comble pour elle !

Cela fait un moment qu'elle lorgne sur la maigre part du capital temps individuel, en principe à la libre disposition de chacun, mais qui finit par grossir car on se voit souvent refuser des congés par manque d'effectifs, donc de remplaçants. Et il est évident qu'elle lorgne avidement sur tous ces congés payés et congés d'ancienneté qui lui seraient tout de même beaucoup plus utiles si elle pouvait en disposer entièrement à sa guise !

Elle a beau enrober son projet, les syndicats qui se veulent responsables ont beau inventer que l'accord nous protégerait contre les excès de la loi, les travailleurs se rendent bien compte que, à terme, la direction veut pouvoir disposer de tous nos congés pour pallier les fluctuations de sa production et ils n'ont pas l'intention de la laisser faire sans rien dire.

Correspondant LO

Rivoire et Carret – Lustucru  
(Arles)

## LES TRAVAILLEURS EN GRÈVE

Le groupe Skalli est en train de se séparer d'une de ses branches, Rivoire et Carret-Lustucru, soit deux entreprises de fabrication de pâtes, l'une dans l'Oise et l'autre à Marseille (120 salariés), dans le quartier de la Pomme, et un site de production de riz à Arles (152 salariés). Le siège social de l'entreprise situé à Marseille, près de la gare Saint-Charles, doit lui aussi être « délocalisé » à Lyon.

La banque Paribas qui contrôle Panzani négocie ce transfert qui rapporterait 500 millions d'euros au groupe Skalli.

Les ouvriers et les employés des différents sites, Arles (LO n° 1765) et Marseille, sont en grève depuis le 14 mai.

A Marseille, depuis des années, les travailleurs de Rivoire et Carret-Lustucru, ont trimé dans le bruit assourdissant des machines et la chaleur des séchoirs. Au niveau de la chaîne, le bruit est continuellement à 85 décibels. La température à certains endroits se maintient constamment à 50° C. Bien que le travail soit pénible le salaire est bas. Pendant ce temps, et grâce à ces bas salaires, les actionnaires ont engrangé de confortables dividendes, se sont enrichis et ont multiplié les rachats d'entreprises.

Sur les 500 millions d'euros du



rachat, les travailleurs réclament leur dû sous forme d'une prime de rachat. Et surtout les travailleurs se battent afin qu'il n'y ait pas de licenciements.

Et en effet, à Marseille, c'est ce qui risque de se passer car l'usine de la Pomme spécialisée dans les pâtes ne peut pas être reprise par Panzani, au nom de la liberté et la concurrence : le reprenneur ne doit pas avoir la moitié ou plus du marché, ce qui serait le cas si Panzani reprenait l'usine de la Pomme (Marseille). Et si pour l'instant le reprenneur n'est pas encore connu, les travailleurs sont sûrs qu'ils risquent d'être sacrifiés sur l'autel des profits et ils ne l'entendent pas de cette oreille.

Arlette Laguiller, à l'occasion de son meeting à Marseille, le 1<sup>er</sup> juin, est venue leur apporter son soutien. Et certains d'entre eux ont tenu à venir au meeting, sentant bien qu'au fond, c'est bien le même combat que celui qui se déroule à l'usine.

## Marseille UNE ÉCOLE OU UN CHANTIER ?

Vendredi 31 mai, les enseignants de l'école Vincent-Leblanc, dans le quartier de La Joliette à Marseille, se sont mis en grève. Ils l'étaient encore mardi 4 juin. Et avec les parents ils sont allés manifester devant l'Hôtel de Ville, car, comme ils disent « les élèves ont quitté une école qui côtoyait un chantier pour une école "en chantier" ».

En effet la mairie, comme les autres collectivités publiques, finance le projet « Euroméditerranée », de créer un vaste centre d'affaires autour du Port. Des pâtés de maisons sont démolis. Des immeubles de bureaux luxueux aux allures de buildings poussent comme des champignons. Et tous ces chantiers s'activent sans aucun égard pour les habitants des quartiers.

C'est ainsi qu'un vaste chantier de construction d'immeubles de bureaux s'est développé juste à côté de l'école Vincent-Leblanc, en pleine période scolaire.

Début décembre, le personnel et les parents se mobilisaient contre ce chantier qui jouxte les écoles. La grande grue de ce chantier se déplaçait au-dessus de la cour où jouaient les enfants ! Sous leur pression, le chantier était provisoirement arrêté et la mairie leur promettait des préfabriqués de « qualité » pour la rentrée de Pâques, dans lesquels les trois cents enfants seraient « confortablement » installés pour les trois années que durerait le chantier. Des bus viendraient chercher les enfants à proximité de leur ancienne école pour

les amener aux nouveaux locaux, la cantine serait gratuite, bref en paroles tout était mis en œuvre pour plaire aux parents et au personnel.

Depuis le 21 mai, date à laquelle enfants et enseignants se sont installés dans les préfabriqués, la réalité s'avère tout autre. Les travaux ne sont pas finis. Il manque un préau au-dessus de la cour de récréation pour protéger les enfants de la pluie et surtout de la chute d'objets des immeubles voisins. La climatisation promise n'est pas installée et il fait déjà 30° C dans les salles de classes alors qu'il est impossible d'ouvrir les fenêtres qui donnent sur une rue à forte circulation. Sans parler du problème des six bus qui ramassent les enfants dans la pagaille de la circulation marseillaise et les déposent dans cette rue sans qu'aucun aménagement routier n'ait été prévu.

Du coup, le personnel s'est remis en grève, les parents en colère se sont réunis en assemblée générale alors que l'adjointe du maire de Marseille Gaudin, responsable des écoles et qui a monté toute l'affaire, est injoignable. Elle a toutefois déclaré dans la presse que tout cela était des petits « bobos techniques », que les parents avaient forcé la mairie à dépenser déjà 2 896 000 euros et qu'on n'allait pas « dépenser encore 762 000 euros pour climatiser les classes ».

Les enfants de ce quartier pauvre, qui connaissent déjà des difficultés à l'école, ont perdu près de deux mois de leur année scolaire. Et les parents qui se font du souci pour la fin de l'année, et aussi pour l'année suivante, se battent pour leur assurer une école décente.

Monoprix - La Garenne-Colombes  
(Hauts-de-Seine)

# DIFFICILE DE GAGNER SA VIE

Vendredi 31 mai, les salariés se sont retrouvés devant le siège de Monoprix à Boulogne pour demander 220 euros d'augmentation, alors que le groupe propose 1,2 %. A La Garenne-Colombes, la grève a été largement suivie le vendredi et le samedi. Les salariés décrivent ainsi leurs conditions de travail et de salaires : des contrats à 35 heures n'existent quasiment plus, sauf pour les plus anciens. Les nouveaux, après un an ou deux de mise à l'épreuve en contrat à durée

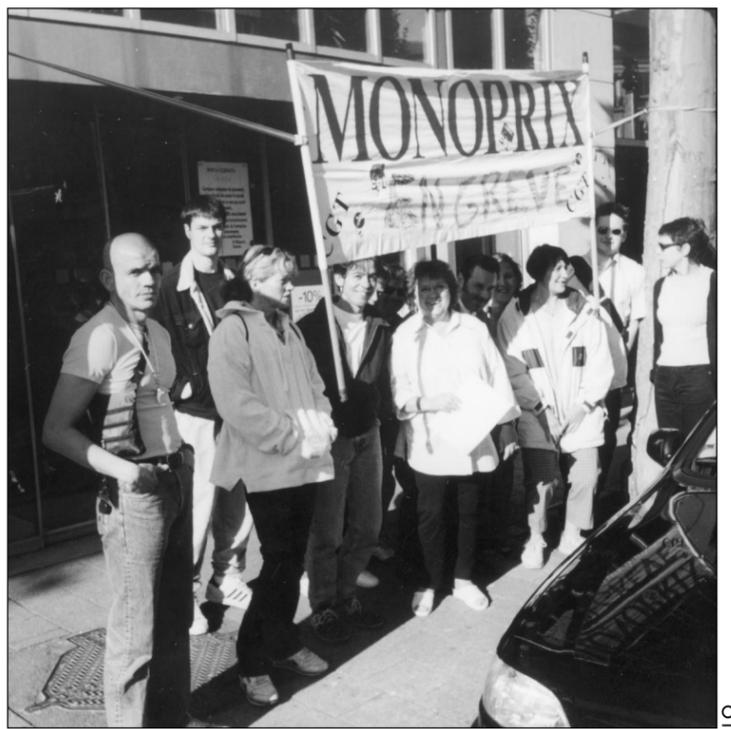
déterminée, ne décrochent que des contrats 30 heures payés 694 euros net, soit 4 500 F. Et encore, avec des horaires qui ne sont pas les plus adaptés.

Quant aux plus anciens, il ne faut pas croire qu'ils gagnent beaucoup plus. Les contrats à temps partiel sont choisis pour des raisons familiales, d'enfants à s'occuper... Pour 24 heures par semaine, par exemple, c'est 698 euros par mois, soit 4 578 F. Et la prime d'ancienneté pour 24 ans dans le groupe est de moins de 79 euros, soit 515 F

par mois. Une autre vendeuse, après 33 ans dans le groupe et 41 années de cotisations derrière elle, gagne 686 euros par mois pour 27 heures par semaine, soit 4500 F, avec une prime d'ancienneté de 66 euros, moins de 450 F.

On comprend bien qu'ils se soient rassemblés devant le magasin pour crier : « *Monoprix est dans la rue. Une augmentation à tout prix* »!

D'autant que Monoprix affiche des résultats mirobolants. Le résultat d'exploitation est en hausse de 40 % entre 2000 et 2001. « *Cette*



*croissance, explique le groupe, résulte de la progression du chiffre d'affaires, de l'amélioration des marges, notamment dans les produits frais, et d'un bon contrôle des frais généraux* ».

Quant au dividende des actionnaires, le conseil d'administration du 3 mai l'a augmenté de 119 %, passant de 1,39 euro par action à 3 euros.

A quand une augmentation comparable pour les salariés ?

## Arcade

La grève des femmes de ménage d'Arcade, une société spécialisée dans le nettoyage, sous-traitante du groupe hôtelier Accor, dure depuis maintenant plus de trois mois. Cette grève, qui implique une trentaine de grévistes (dont huit ont déjà été licenciées) a permis de lever le voile sur les conditions de travail scandaleuses et les bas salaires pratiqués dans l'hôtellerie. Les grévistes réclament le respect de leurs droits, une baisse des cadences, une prime de fin d'année de 305 euros et des contrats à plein temps.

Dans l'hôtellerie, le Groupe Accor est un groupe mondial, présent dans 140 pays. Il emploie près de 150 000 salariés. Dans le seul secteur hôtelier, il gère 3700 hôtels, soit plus de 400 000 chambres et fédère les marques Sofitel, Novotel, Mercure, Etap Hotel, Formule 1, pour ne citer que les plus importantes. Accor fait appel à des entreprises sous-traitantes pour faire le nettoyage des chambres d'hôtel et concède le marché à celles qui effectuent le travail au moindre coût.

La société de nettoyage Arcade est une de ces entreprises sous-traitantes dans une centaine d'établissements du Groupe Accor. Pour réaliser ses marges bénéficiaires de 10 à 15 %, elle impose des

cadences et des bas salaires aux femmes de ménage, pour la plupart africaines ou maghrébines. Tout est bon pour faire du profit chez Arcade, qui embauche de préférence des femmes ne sachant ni lire ni écrire afin de mieux les exploiter. Certaines de ces femmes sont en situa-

tion de très grande précarité, n'ayant pas de papiers en règle. Elles doivent nettoyer quatre chambres à l'heure, faire environ 20 à 23 chambres, voire plus, en six heures – elles ne travaillent que 35 heures par semaine – pour un salaire mensuel qui varie entre 610 et 762 euros (à titre

comparatif, le personnel salarié d'Accor nettoie 16 chambres en huit heures de travail !). Mais comme elles n'arrivent jamais à finir dans les temps, elles terminent au-delà de l'horaire... sans être payées.

L'une d'elles, salariée d'Arcade depuis onze ans, d'origine sénégalaise, a témoigné dans le quotidien *Libération* du 11 avril dernier : « *En septembre, j'ai repris mon travail après trois ans de congé parental. Ils m'ont fait signer un papier, je ne savais pas ce que c'était. C'était un nouveau contrat de travail daté de 2001. J'ai perdu mes dix ans d'ancienneté. Bosser, bosser, crever, je n'ai jamais rien fait d'autre. Je ne sais même pas lire* ». Le chantage au licenciement est permanent. Menaces et intimidations également, surtout depuis que la grève a commencé, avec le soutien du syndicat SUD Propreté et Services.

Le système de sous-traitance dont sont victimes ces travailleuses n'est pas nouveau. Il se pratique dans bien des grandes entreprises du pays et pas seulement dans celles du secteur privé.

Les sociétés de nettoyage, véritables patrons négriers, bafouent les droits des salariés.

R. C.

## LA GRÈVE DES FEMMES DE MÉNAGE CONTINUE

### ACCOR : Des grands patrons qui s'en lavent les mains

A la tête du Groupe Accor, on trouve Jean-Marc Espalioux, qui siège aussi au conseil d'administration de Vivendi Universal, de Fiat France et d'Air France. Autres grands patrons siégeant à la direction du groupe : Franck Riboud, PDG de Danone, Jérôme Seydoux, président du conseil de surveillance de Pathé et administrateur de Chargeurs et de Danone. Sans oublier les représentants de la Société Générale et BNP-Paribas qui siègent aussi au directoire d'Accor.

Ces grands patrons se moquent de savoir si le Groupe Accor est le responsable, en tant que donneur d'ordres, de la situation qui est faite aux femmes de ménage travaillant dans leurs hôtels. Peu leur importe de savoir si ces femmes de ménage immi-

grées sont en situation précaire, touchant des salaires de misère, licenciées à la moindre protestation, sans droit et employées hors les lois sociales... Ils refusent de s'immiscer dans la façon dont un sous-traitant gère le personnel.

Peu leur importe de savoir qu'Accor fait le boulot d'auxiliaire de la police en aidant celle-ci à expulser les sans-papiers : les hôtels Ibis de Roissy et d'Orly, appartenant au groupe, sont loués et utilisés par le ministère de l'Intérieur comme centre de rétention pour y parquer des travailleurs étrangers sans papiers en attente d'être expulsés. Ces messieurs ne s'intéressent qu'à la courbe de rentabilité de leur groupe sur laquelle ils ont l'œil rivé.

R. C.

### Les chaussettes DD Fontaine-les-Grès (Aube)

#### La direction recule

Les salariés de l'usine de chaussettes Doré-Doré de Fontaine-les-Grès, dans l'Aube, viennent de faire en partie reculer leur direction.

A la mi-avril celle-ci avait engagé une procédure de 132 suppressions d'emplois (sur 470 salariés), comportant la fermeture du site de production de Troyes. Ne fournissant que des informations au compte-gouttes, et en plus contradictoires, prétextant de grandes difficultés financières, de nombreuses hypothèques, elle comptait bien arriver à faire accepter des indemnités de licenciement des plus réduites, bien inférieures à ce qu'avaient touché tous ceux qui, dans les années précédentes, avaient quitté l'entreprise ou avaient été licenciés.

Alors, fin mai, la grève a repris, indépendamment des organisations syndicales, qui dès le lendemain s'associaient au mouvement. Les portes de l'usine ont été bloquées, décorées de treillis de collants, empêchant tout mouvement de camions. Ce blocage s'est poursuivi pendant le week-end, ponctué de barbecues dans la cour sous un soleil magnifique.

Devant cette détermination, le PDG seul, sans le chef du personnel, est intervenu pour proposer un accord qui retarde la fin de la procédure, augmente les indemnités, n'effectuant aucune retenue sur salaires pour la semaine de grève : deux gros clients attendaient d'être livrés pour régler la commande...

Le recul du PDG n'est certes pas ressenti comme une victoire, mais les grévistes au moins ont la satisfaction de s'être fait respecter.

# DES TRAVAILLEURS DES TÉLÉCOMS SOUS LES FENÊTRES DE BERCY

Judi 30 mai, 400 travailleurs de plusieurs entreprises des télécoms ont manifesté à Paris sous les fenêtres du ministère des Finances et de l'Industrie, à Bercy, pour dénoncer les plans de licenciements à répétition dans cette branche. Cette manifestation était à l'initiative de quelques militants, notamment de la CGT, de Solelectron Longuenesse (Pas-de-Calais) et d'Ericsson Massy (Essonne) qui se battent le dos au mur, chacun dans sa propre entreprise, alors qu'il ne se passe pas un mois sans que soient annoncées des suppressions d'emplois chez tous les constructeurs, sous-traitants ou opérateurs de la téléphonie.

## SOLELECTRON : LICENCIEMENTS DANS DEUX CENTRES

La plus grosse délégation (250 manifestants) était composée de travailleurs de l'usine Solelectron de Longuenesse, dont la fermeture est annoncée pour la fin de l'année 2002. Cette ancienne usine de fabrication de centraux téléphoniques d'Ericsson a été vendue par le fabricant suédois en 2000 au trust améri-

cain Solelectron. A l'époque, Ericsson faisait le chantage aux travailleurs : « Soit c'est Solelectron, soit c'est la fermeture de l'usine dans les deux ans ». Cela a été Solelectron... et la fermeture au bout de trois ans ! Les fabrications vont être transférées à Bordeaux et 440 travailleurs jetés à la rue, dans une ville et une région où le chômage est déjà une véritable catastrophe.

Un autre site Solelectron, celui de Pont-de-Buis (Finistère), touché par des restructurations avec 200 suppressions d'emplois, était également représenté.

## ERICSSON MASSY : LICENCIEMENTS ET « EXTERNALISATION »

80 travailleurs d'Ericsson Massy étaient là pour s'opposer à la fois au plan de 239 licenciements annoncés pour octobre, mais aussi au projet de vente des 188 salariés du département Recherche et Développement. Ainsi en un an, après un premier plan de licenciements l'an dernier, le site de Massy, qui comptait un effectif de 1 300 salariés, va être réduit à 550.

## MARINE COMMUNICATION : ALCATEL RESPONSABLE

Parmi quelques autres, une délégation de militants syndicaux de Marine Communication, dont les 880 salariés sont menacés de dépôt de bilan, était venue dénoncer la responsabi-

lité du trust français Alcatel dans la situation dans laquelle ils se trouvent. Une grande partie de ces travailleurs sont issus d'une « externalisation » d'une activité d'installation de petits centraux privés, à la société Marine Communication. Aujourd'hui, ils attaquent Alcatel devant le tribunal des Prud'hommes pour exiger leur réintégration dans Alcatel.

## PARTOUT LES MÊMES COUPS TORDUS CONTRE L'EMPLOI

Les uns et les autres, nous avons pu crier notre révolte contre la politique des patrons, qui consiste à faire payer aux travailleurs le maintien des profits pour les actionnaires.

Pendant qu'une délégation était reçue par trois sous-fifres du ministre Mer, nous avons pu échanger nos expériences et vérifier, s'il en était besoin, que ce sont partout les mêmes mensonges et les mêmes coups tordus que les patrons utilisent contre nos emplois.

La délégation est évidemment sortie bredouille de son entretien, sur un : « On vous écrira ». Cela a été pris comme une anecdote par les manifestants, car personne, évidemment, n'avait la moindre illusion sur la volonté de ce ministre, ex-représentant du Medef et grand licencié lui-même, de prendre parti contre la politique des patrons.



## Ericsson

Massy (Essonne)

## EN GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS « SOUS-TRAITÉS »

En même temps qu'elle annonçait, début mai, un nouveau plan de 239 licenciements touchant tous les services, la direction d'Ericsson France décidait d'externaliser le département Recherche et Développement et ses 188 salariés, dont 150 ingénieurs.

## « EXTERNALISER » LES LICENCIEMENTS

La méthode « d'externalisa-

tion » est de plus en plus utilisée par les patrons, notamment dans les télécoms, pour se débarrasser de salariés à moindres frais. Ainsi, bien avant que le patron d'Alcatel fasse scandale en parlant « d'entreprises sans usines », Ericsson avait « externalisé » toute sa production et vendu toutes ses usines. La méthode consiste à transférer chez un sous-traitant les travailleurs, avec un engagement de commandes dégressif dans le temps. Dans bon nombre de cas, au bout de quelque

temps, la société diminue son niveau de commande et c'est le sous-traitant qui licencie. C'est donc en fait un moyen, pour les grands trusts, de sous-traiter... les licenciements.

Le groupe Ericsson ne s'en cache d'ailleurs pas. Alors qu'il a supprimé 20 000 emplois dans le monde l'an dernier et en prévoit autant pour les deux années à venir, les dirigeants ont déclaré tout de go que les « plans sociaux » coûtaient trop cher et qu'ils auraient de plus en plus recours aux externalisations.

En France, les patrons se voient la tâche facilitée par une disposition du Code du travail, l'article L122-12 qui, au départ, était censé protéger les salariés contre les ventes d'activités, mais que les patrons détournent pour les obliger à accepter le transfert de contrat de travail sous peine d'être considérés comme... démissionnaires !

Les salariés des usines Canson d'Annonay sont en grève reconductible depuis le 29 mai. Ils réclament des augmentations de salaires et une revalorisation des primes.

En fait, les raisons de mécontentement sont nombreuses : en 2001, la direction a appliqué un « plan social » c'est-à-dire a supprimé 64 postes. La reprise d'une forte activité s'est vite traduite par une augmentation de la charge de

## PLUS DE DEUX SEMAINES DE GRÈVE

Dans le cas du département Recherche et Développement, il est apparu tout de suite qu'il s'agissait d'une arnaque à l'emploi organisée. D'autant plus que, depuis plusieurs mois, la direction suédoise avait décidé de transférer le travail fait en France vers le Brésil. Alors, après l'annonce, 71 travailleurs sur les 188 ont décidé la grève pour exiger le transfert au volontariat et obtenir des garanties, notamment de pouvoir « bénéficier » des conditions de licenciement prévues par le plan social Ericsson pendant trois ans, si les choses tournaient mal avec le repreneur Teleca (entreprise de services suédoise). Car il est évident qu'être licencié par une PME ou par un grand groupe comme Ericsson, cela ne se fait pas aux mêmes conditions.

Dès le début de la grève, la direction, relayée par les chefs, a

juré ses grands dieux que son seul souci était de « préserver l'emploi » et que son projet était viable ! Dans un premier temps, devant la détermination des grévistes, elle a accepté de mettre la barre à 150 transférés et de maintenir 13 mois après le transfert les conditions de licenciement du plan social Ericsson. Puis, après plus de deux semaines, elle a lancé un ultimatum : ou la grève s'arrête, ou les 188 personnes sont licenciées.

Malheureusement, son coup de bluff a marché, surtout vis-à-vis des syndicats qui se sont empressés d'organiser un vote pour ou contre la fin de la grève... vote ouvert à tous. On a alors vu des non-grévistes ou même des chefs se déclarer en grève pendant une heure pour pouvoir voter... la reprise du travail !

Le transfert s'est donc effectué début juin, sans que personne ne soit dupe de tous les coups fourrés de la direction.

## Usines Canson Annonay (Ardèche)

## Grève pour les salaires

travail pour les salariés restants, et le recours à un grand nombre d'intérimaires ne suffit pas à pallier le manque d'effectif. De plus, depuis septembre 2001, les travailleurs en équipe du « continu » ont débrayé régulièrement pour demander l'application d'un accord prévoyant une augmentation des jours de repos.

C'est dans ce contexte que la direction a provoqué la colère des salariés en diminuant les primes

de participation (de 7 000 F en moyenne à 1 000 F) et d'intéressement (de 200 F à 300 F).

Face au refus de la direction de négocier, la grève a donc été décidée et reconduite.

Les travailleurs occupent le site du Grand Mûrier, où ils se relayent nuit et jour pour empêcher la circulation des véhicules, et ils sont bien déterminés à faire reculer la direction.

DDE - Grenoble

# LE CADEAU DE DÉPART DE GAYSSOT À SES DIRECTEURS

Comme s'ils prévoient le départ du gouvernement Jospin, les ministres de l'Équipement, Gayssot, des Finances, Fabius, et de la Fonction Publique, Sapin, ont pris le temps de signer le 16 avril un arrêté fixant l'attribution d'une NBI (nouvelle bonification indiciaire) « aux personnels exerçant des fonctions de responsabilité supérieure » au ministère de l'Équipement.

Il faut croire qu'il y avait urgence pour eux à augmenter le salaire de tous ces hauts fonctionnaires, grassement payés pour demander aux travailleurs de se serrer la ceinture et pour organiser la

dégradation du service public, voire sa privatisation.

A l'automne dernier, à la Division Départementale de l'Équipement (DDE) de l'Isère, comme dans d'autres départements, les agents de catégorie administrative, les plus mal payés de ceux qui travaillent dans les bureaux, avaient protesté contre l'application d'une NBI à la tête du client, distribuée à un petit nombre d'entre eux, d'un montant assez faible d'ailleurs : 230 F par mois pour un agent de catégorie C, et 360 F pour un de catégorie B.

« La NBI pour tous » était même une des revendications

de la grève qui avait touché durant plusieurs semaines des DDE, en décembre 2001, suite à l'application de la RTT, sauce Aubry. Tous les directeurs et le ministre lui-même nous avaient alors expliqué qu'il n'était pas possible d'obtenir une rallonge du ministre des Finances ni de celui de la Fonction Publique. Gayssot avait fini par lâcher une augmentation de prime annuelle de 1200 F pour un agent de catégorie C et de 600 F pour un de catégorie B.

Pourtant, il n'a pas été difficile à ces hauts fonctionnaires, interchangeables quel que soit le gouvernement, de trouver

des crédits pour s'auto-augmenter. D'autant qu'ils avaient sous la main des ministres complaisants.

Le cadeau à ces « responsables supérieurs », au nombre total de 248, n'est pas mesquin. Avec un rattrapage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, chaque directeur d'administration centrale (comme celui du Personnel, des Routes, de l'Urbanisme, etc.) va percevoir mensuellement une augmentation de salaire de 514 à 661 euros net, (3 370 F à 4 335 F) et les sous-directeurs de 294 à 404 euros nets (1 930 F à 2 650 F).

Figurant au bas de l'échelle des « personnels à responsabilité

supérieure », on trouve les directeurs départementaux, comme celui de l'Isère qui va gagner, lui, 367 euros net de plus par mois, une misère de 2 400 F.

Décidément, comme l'avait écrit un manifestant sur son panneau, lors d'une manifestation nationale à Paris, Gayssot a fait un sale boulot. On peut ajouter qu'il l'a vraiment fait jusqu'à la fin !

Le ministère montre l'exemple et, vu la faiblesse des salaires à l'autre bout de l'échelle, c'est l'ensemble des employés qui devraient exiger 300 euros de plus par mois, pour tous !

Correspondant LO

Fedex  
Gennevilliers  
(Hauts-de-Seine)

## ON N'EST PAS DES OBJETS

Depuis lundi 27 mai au matin, la grande majorité des salariés de Fedex Gennevilliers, Saint-Ouen, Aubervilliers et Le Mesnil-Amelot sont en grève, soit une bonne partie des 600 salariés de la région parisienne de cette entreprise qui se présente comme la première entreprise mondiale de transport express.

Les salaires et l'attitude méprisante de l'encadrement sont à l'origine de ce mouvement.

Arguant de soi-disant difficultés, la direction proposait il y a quelques semaines 1,2 % d'augmentation, loin de l'augmentation des prix. Mais les bénéficiaires sont en hausse et le personnel a découvert à la télé

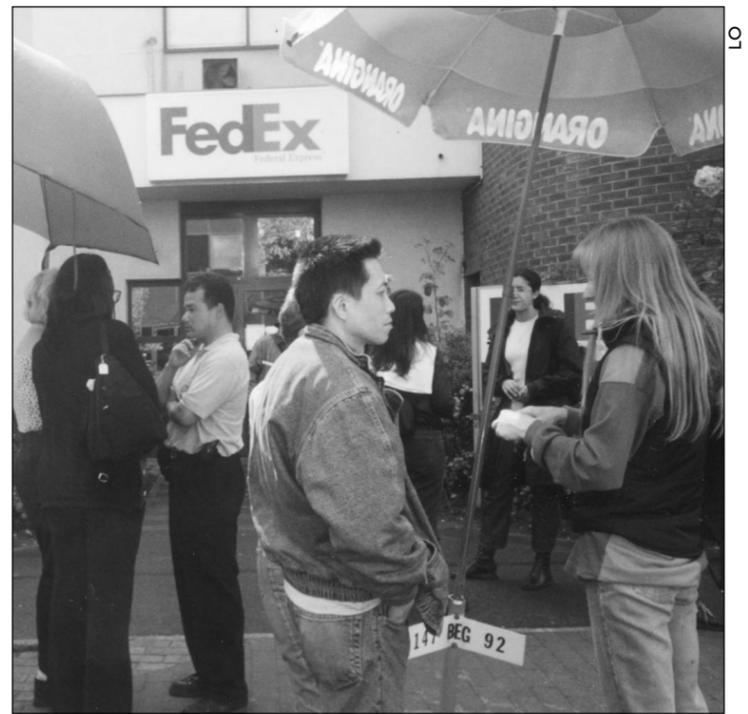
que Fedex, qui ne pouvait pas augmenter ses salariés, trouvait les moyens de sponsoriser Roland-Garros après la formule 1.

Les conditions de travail ont également été déterminantes, car on peut difficilement être plus méprisant. Au call-center de Gennevilliers, par exemple, avec le casque en permanence sur les oreilles, le temps moyen d'une communication avec un client doit être de... 180 secondes. Moins, c'est un sujet de réprimande car le salarié a été trop expéditif vis-à-vis du client. Et s'il met plus, c'est qu'il a perdu son temps. La pointeuse est là pour vérifier qu'il n'y a pas de retard, sinon il faut rattraper dans la journée.

Être des individus respectables et non pas des « objets » que l'on peut pressurer n'importe comment, voilà ce que réclament les grévistes.

La direction a assigné vendredi 31 mai les salariés au tribunal mais, comme ils n'empêchaient personne de travailler, ce fut un coup d'épée dans l'eau. Un médiateur n'a même pas été nommé car, devant le refus de payer de Fedex, le tribunal a laissé tomber.

Pour cette seconde semaine de grève qui commence, une partie des grévistes pensent que moralement ils ont déjà gagné, car personne ne pensait, à la direction de Fedex, qu'ils tiendraient une semaine.



La Poste - Paris-Louvre

## LA GRÈVE DES GUICHETS CONTINUE

Lundi 3 juin, les guichetiers de la Recette Principale de Paris entamaient leur deuxième semaine de grève. Cinquante à soixante guichetiers sont chaque jour mobilisés pour s'opposer principalement à la suppression de sept postes, dont quatre de cadres ou de chefs d'équipe.

Durant toute la première semaine, la direction a misé visiblement sur la lassitude des grévistes, refusant toute concession, mais elle en a été pour ses frais. Les journées du mercredi et du jeudi, alors qu'aucune rencontre n'était prévue avec la direction, ont été mises à profit pour s'adres-

ser aux autres catégories de postiers : les agents du centre de tri et aussi les facteurs qui ont accepté, par solidarité, de distribuer le tract des grévistes aux usagers sur leur propre tournée dans tout le centre de Paris.

Jeudi 30 mai, trente-cinq grévistes s'invitaient dans une réunion de la direction. La rencontre qui a suivi n'a rien donné mais, rien que pour voir la tête de ces messieurs, cela valait le déplacement.

L'assemblée générale de vendredi midi 31 mai votait à l'unanimité, moins deux absentions, la poursuite de la grève jusqu'au lundi. Et c'est

ce lundi matin, après avoir constaté que la grève se poursuivait, que la direction annonçait sa première « avancée » : l'octroi d'un samedi libre sur deux à une femme de ménage, la seule personne de ce service à ne pas en bénéficier, et le remplacement d'une collègue qui doit partir en juillet et dont le poste devait être supprimé. Mais rien sur les six autres suppressions de postes !

C'est dire que l'assemblée générale de lundi midi 3 juin, une des plus nombreuses depuis le début avec le retour de nombreux collègues en vacances, a décidé de poursuivre la grève et la mobilisa-

tion : manifestation devant le siège de La Poste à Boulogne l'après-midi même et surtout appel au rassemblement des postiers devant les guichets de la rue du Louvre le lendemain midi. Et ce sont quelque 200 personnes qui se sont retrouvées ce jour-là : les grévistes, bien sûr, mais aussi des facteurs et des postiers des bureaux de quartier et d'autres services ainsi que quelques représentants syndicaux et politiques, dont, bien sûr la candidate de Lutte Ouvrière de la circonscription accompagnée de notre camarade Chantal Cauquil, qui s'est adressée aux grévistes.

Les grévistes, contents et touchés par la solidarité de tous, sont partis en manifestation à la Mairie de Paris pour obtenir d'être reçus.

Ils ont surtout décidé de tenter une nouvelle fois de rallier leurs collègues de nuit qui, n'étant pas touchés par les suppressions d'emplois, ne se sont pas jusqu'alors joints au mouvement.

Pour l'instant, la direction n'a rien cédé de plus – ce qui est bien insuffisant – et la grève continue...

Correspondant LO

Argentine

# UN PLAN DE SAUVETAGE... POUR LES BANQUIERS

**Le ministre argentin de l'Economie, Roberto Lavagna, a annoncé, samedi 1<sup>er</sup> juin, un plan censé assouplir les restrictions sur les retraits bancaires. Il s'agit, selon lui, de « répartir équitablement le poids de la crise », une crise financière qui frappe l'économie argentine depuis maintenant quarante-sept mois que dure la récession. En pratique, il entend faire glisser une partie de ce fardeau financier des épaules des banquiers vers celles des particuliers, de manière à ménager... le système financier.**

Le plan proposé ne permet toujours pas aux titulaires de comptes en banque, s'ils le souhaitent, de récupérer la totalité de l'argent qu'ils peuvent avoir en dépôt. Le plan, auquel le ministre propose aux Argentins d'adhérer de façon « volontaire », prévoit de transformer en « certificats » ou en « bons » les avoirs des particuliers et ainsi de leur faire accepter l'étalement de la restitution de leur argent en dépôt. Les bons (bodens), par exemple, seront négociables à trois, cinq ou dix ans.

Les deux types de titres seront également négociables sur le marché boursier, mais les bodens permettront d'acheter des voitures neuves ou de payer des investissements immobiliers. Le gouvernement espère ainsi relancer deux secteurs particulièrement touchés par la récession : l'automobile et le bâtiment. Mais, avant même que ces bons se retrouvent sur le marché financier, il en est de leur valeur ce qu'il en est de la monnaie argentine, puisque la presse annonce d'ores et déjà que, pour l'achat d'une maison ou d'une voiture avec ces bons, les particuliers devront rajouter 25 % ou 30 % de leur valeur nominale, ce qui revient à les dévaluer.

C'est en proposant un système voisin, d'ailleurs inspiré par le Fonds Monétaire International, que le précédent ministre de l'Economie avait

perdu son portefeuille, du fait de l'opposition du Parlement. Le nouveau plan est censé en avoir tenu compte et le ministre espère que son plan sera accepté.

Les particuliers doivent donc se préparer, soit à ne pas disposer de leurs avoirs, soit à en sacrifier une partie. En revanche, le nouveau plan est généreux avec les banquiers : il prévoit une compensation de près de 10 milliards de dollars, destinée à combler les pertes que les banques disent avoir subies au moment de la levée de la parité du peso et du dollar. Et cette compensation sera pour certaines banques tout bénéfique, car elles n'avaient pas attendu cet argent pour réduire leurs charges en licenciant leurs employés. Selon les syndicats argentins, 30 000 emplois sont menacés dans ce secteur !

Ces mesures viennent s'ajouter à une série d'autres, prises par le gouvernement argentin pour réduire les budgets de fonctionnement sociaux, au détriment donc de l'ensemble de la population. Le président de la République, Eduardo Duhalde, a fait récemment pression sur les gouverneurs des provinces pour qu'ils acceptent de réduire leurs dépenses de 60 %.

Ces restrictions budgétaires, de même que ce nouveau plan, ont d'ailleurs été inspirées par les dirigeants du Fonds

Monétaire International pour purger le système financier argentin, aux frais de la population. Le gouvernement, en multipliant ces gestes de bonne volonté en direction de Washington, espère donc que le FMI va accorder les prêts qu'il lui refuse depuis plusieurs mois.

Dans son zèle à satisfaire le FMI, il a fait abroger une loi de 1974 qui permettait de poursuivre les dirigeants d'entreprise coupables de malversations financières. Selon les dirigeants nord-américains, cette loi relevait de « l'abus judiciaire » et même de la « subversion économique ». Poursuivre des dirigeants d'entreprise est un acte juridique inadmissible pour ces grands prêtres du monde capitaliste ! Quelque temps avant, c'était la loi sur les faillites qui avait été allégée dans un sens favorable au patronat.

L'Etat argentin, lui, a plus que jamais besoin d'argent

frais. Au moment de la levée de cette parité 1 dollar = 1 peso, il fallait 1,4 peso pour acheter 1 dollar ; il faut maintenant pas loin de 4 pesos. Et la dévaluation serait encore plus forte si la banque centrale n'injectait pas chaque mois un milliard de dollars. A ce rythme, ses réserves actuelles seront épuisées dans dix mois.

La majorité de la population paye cette situation au prix fort. Les derniers recensements font état du fait qu'un Argentin sur deux est dans la misère, soit 18 millions sur une population de 36 millions d'habitants. Par ailleurs, un sur quatre est au chômage. Et des enquêtes sanitaires dessinent une véritable géographie de la faim, dans un pays qui était surnommé, il y a un siècle, « le grenier du monde » (et qui le reste largement, puisque des millions d'hectares sont dévolus à produire du soja, du maïs, du sucre, du riz, du tabac, des fruits, etc. destinés à l'exporta-

tion). Près de six millions d'enfants survivent dans la pauvreté et pas loin de trois millions sont en dessous du seuil de pauvreté, soit trois enfants argentins sur dix. La situation est particulièrement grave dans plusieurs provinces déshéritées du pays : Chaco, Corrientes, Formosa et Salta.

Mercredi 29 mai, des milliers de sans-emploi ont bloqué les principaux axes routiers du pays, obligeant le président à renouveler pour six mois les restrictions sur les licenciements. Dans plusieurs entreprises du pays, des travailleurs sont en lutte parfois depuis des mois. Il n'y a pas d'autre voie pour imposer que les intérêts de la population soient pris en compte et pour empêcher que les mesures du gouvernement servent exclusivement les classes possédantes.

Jacques FONTENOY

Des employés de banque d'une filiale du Crédit Agricole manifestent devant l'ambassade de France. Ils demandent que le Crédit Agricole honore ses engagements et ne quitte pas le pays.



AFP

Espagne

# LES « RÉFORMES » ANTI-OUVRIÈRES D'AZNAR

En Espagne, le gouvernement de droite du Parti Populaire a imposé par une procédure d'urgence un décret de réforme concernant les allocations chômage, qui sera lourd de conséquences pour les secteurs les plus défavorisés de la classe ouvrière que sont les chômeurs, mais aussi pour tous les travailleurs. Il aggravera en effet la précarité et la mobilité géographique que le patronat cherche à imposer, en même temps qu'il contribuera à tirer l'ensemble des salaires vers le bas.

La « réforme » prévoit en particulier une remise en cause de l'« aide agricole » que reçoivent

les journaliers d'Andalousie et d'Estrémadure, dans le cadre du Plan d'Emploi Rural totalement remis en cause. Et l'on peut penser que sa disparition progressive entraînera une détérioration dramatique de la situation de plus de 200 000 journaliers.

Pour l'essentiel les récentes mesures, prises à la hâte et que le gouvernement a tenu à appliquer avant la grève de protestation initialement prévue pour le 20 juin, remettent en question les droits et les garanties sociales des chômeurs et des licenciés, pour les contraindre à accepter des tra-

voux de plus en plus précaires et éloignés de leur résidence. C'est ainsi que le travailleur qui bénéficie d'une allocation chômage devra accepter, sous peine de sanction financière, n'importe quelle proposition d'emploi à temps partiel ou à temps complet, si précaire soit-il, dans un rayon de 30 kilomètres autour de sa résidence habituelle. Si le demandeur d'emploi n'accepte pas cette offre de travail, qualifiée d'« offre adéquate », il lui sera retiré trois mois d'indemnités chômage, six mois au second refus. Il ne touchera plus rien au troisième. Le salaire devra

correspondre à celui fixé par les accords collectifs de sa catégorie et, faute de tels accords, il ne devrait pas être inférieur au salaire minimum, qui est d'un peu plus de 416 euros mensuels.

En Espagne, où l'on compte officiellement plus de 2 075 000 chômeurs, soit 11,4 % de la population active, seuls 56 % des chômeurs touchent une allocation et 33,5 % d'entre eux ont plus de 50 ans. C'est dire les graves conséquences que peuvent avoir ces mesures favorisant la mobilité géographique et la précarisation de l'emploi.

Les syndicats les plus impor-

tants, Commissions Ouvrières et UGT, ont décidé d'appeler à une grève générale de 24 heures le 20 juin, jour du sommet européen de Séville qui clôturera la présidence espagnole à l'Union européenne. Ils appellent à protester non seulement contre cette réforme, mais contre l'ensemble des mesures anti-ouvrières du gouvernement dirigé par Aznar. Il faut souhaiter que cette grève générale de 24 heures soit un succès qui contribue à redonner moral et combativité aux travailleurs qui, en Espagne, subissent les coups d'un patronat qui se croit tout permis.